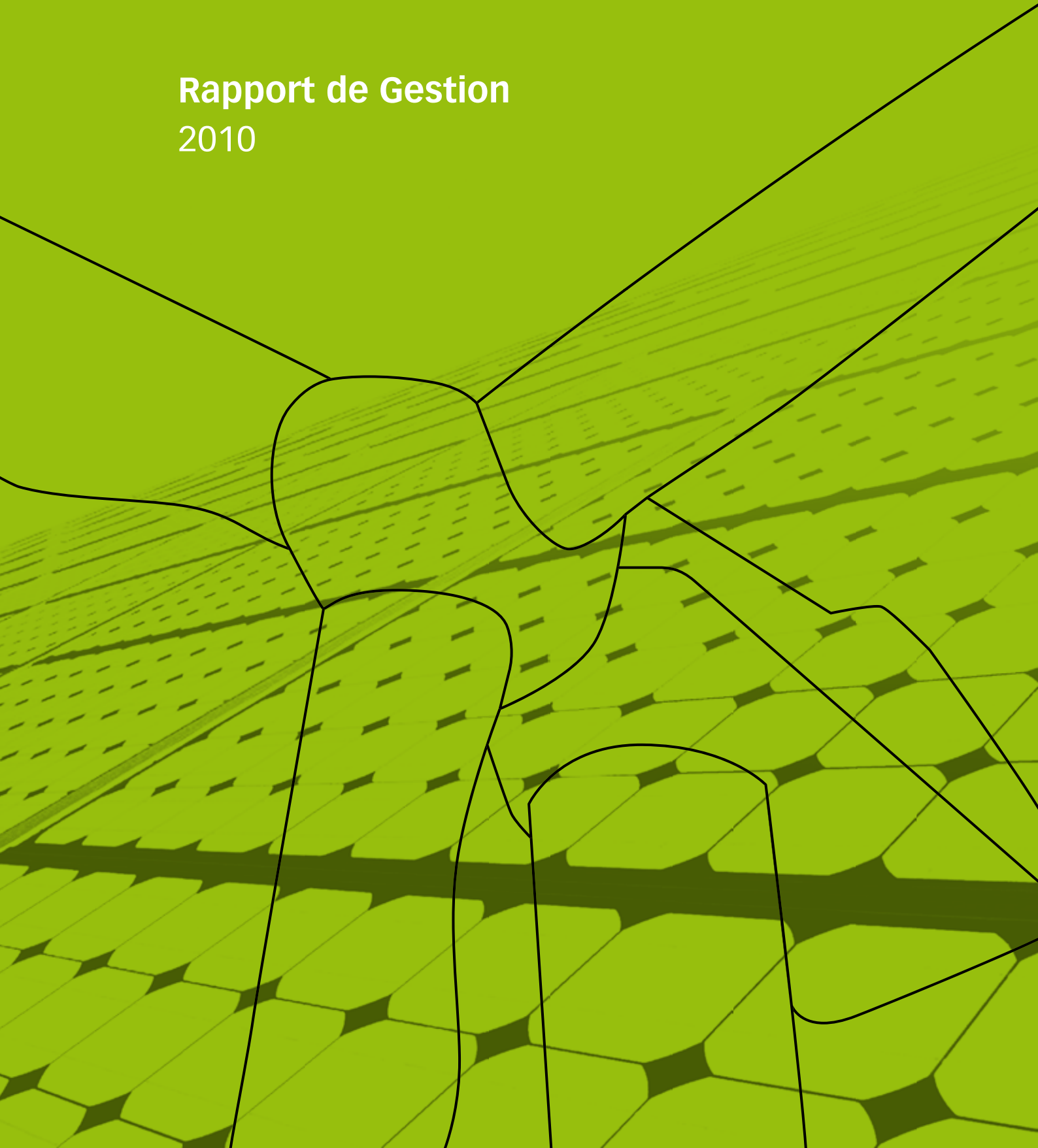


Rapport de Gestion
2010



Chiffres-clés

RENERCO Renewable Energy Concepts AG	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires et marge commerciale (€)			
Marge commerciale (autres produits inclus)	49.280.589	24.674.091	44.955.186
Chiffre d'affaires	41.701.115	18.197.025	47.913.149
Chiffre d'affaires par filière			
Energie d'origine éolienne	28.119.057	6.580.921	35.844.276
Energie solaire	13.088.893	10.973.616	11.301.304
Géothermie	239.695	332.300	396.161
Autres	253.470	292.188	371.408
Chiffre d'affaires par pôle d'activité			
Développement de projets	38.846.029	15.366.815	45.055.672
Prestations de services	2.854.086	2.383.172	2.572.854
Autres	1.000	447.038	284.623
Bilan (€)			
Capital souscrit	31.852.485	31.852.485	31.852.485
Nombre d'actions	31.852.485	31.852.485	31.852.485
Capitaux propres	47.093.814	41.387.916	37.593.344
Total actif/passif	87.527.936	54.483.616	52.550.067
Employés			
Employés au 31.12.	69	47	46
Charges de personnel (€)	5.405.938	4.505.974	3.964.266

Sommaire

05 Lettre aux actionnaires

09 Rapport du Conseil d'Administration

13 Rapport de gestion

38 Comptes annuels

38 Bilan au 31.12.2010

40 Compte de résultat

43 Annexe

56 Variation de l'actif immobilisé

58 Certification

59 Dates, contact, mentions légales

L'Énergie pousse
les êtres humains
à changer quelque chose.
Les Énergies Renouvelables
font en sorte
qu'ils conservent quelque chose.



Lettre aux actionnaires

Chers actionnaires,

L'exercice 2010 que nous considérons aujourd'hui, a été un exercice couronné de succès. Sur la base d'un chiffre d'affaires en forte progression par rapport à l'année précédente 2009, nous dégageons pour l'année 2010 un bénéfice après impôts de 6,3 millions d'euros, le meilleur résultat dans l'histoire de RENERCO – et ce malgré des conditions d'ensemble plus difficiles pour les Energies Renouvelables. Nous sommes très satisfaits et tenons ici à exprimer ici nos remerciements à nos collègues et employés pour leur soutien et leur engagement.

La dotation en moyens financiers que notre nouvel actionnaire principal BayWa et nos banques principales mettent à notre disposition a contribué de manière décisive à ce succès. Cela a, par exemple, permis de finaliser le projet photovoltaïque Neufahrn juste avant le changement de tarif au 30.06.2010, après une phase de construction de tout juste six semaines et de le mettre en exploitation, sans devoir avoir recours à un financement de projet.

En 2010, de nouveaux jalons ont été posés, tels que l'augmentation de 20% à 50% de la participation dans Süddeutsche Geothermie-Projekte GmbH & Co. KG, l'entrée sur le marché britannique ainsi que la mise en service et la vente du premier parc éolien en France, La Benâte.

De surcroît, d'autres réalisations ont été menées à bien, telles que les forages géothermiques doubles à Dürrnhaar et Kirchstockach et la mise en place du premier financement de projet avec des moyens privés pour la construction de la centrale thermique à Dürrnhaar. La deuxième centrale à Kirchstockach sera mise en place à compter du milieu de l'année 2011.

En plus des marchés allemand, français et polonais où nous avons déjà établis une présence dans le domaine éolien, notre entrée sur le marché britannique s'est réalisée par l'intermédiaire du contrat de coopération avec RWE npower. Sur la base de deux premiers projets d'une puissance totale de 30 MW, d'autres projets d'une puissance qui pourrait atteindre 180 MW doivent être réalisés au cours des années à venir.



Matthias Taft (à gauche) et Klaus Kaiser

Après avoir enregistré en Allemagne pour le secteur photovoltaïque des taux de croissance extrêmement élevés, tant en 2009 qu'au cours de la première moitié de l'année 2010, les tarifs règlementant le prix d'achat de l'électricité ont été rabaissés de manière drastique en milieu d'année, freinant ainsi la croissance de ce marché. Parallèlement les projets photovoltaïques sur terres agricoles ont été totalement éliminés du programme de subvention. En conséquence, toute une série de projets dont le développement était terminé a dû être amortie. Une autre baisse significative des tarifs d'achat fixés par la loi allemande sur la promotion des Energies Renouvelables [EEG] est prévue pour le milieu de l'année 2011. Comme l'Allemagne, la France, l'Italie, République Tchèque et la Grande-Bretagne ont également apporté d'importantes modifications à la structure de leurs programmes de subvention afin d'empêcher une subvention excessive dans le contexte présent de baisse continue du prix des modules. La motivation qui sous-tend les coupes faites par le législateur est en partie compréhensible, mais elles sont toutefois trop brutales et ne facilitent guère un processus de planification durable pour l'entreprise.

Malgré ces derniers développements politiques négatifs, on note également des tendances positives :

A moyen terme, lorsque l'on atteindra les prix du marché pour le courant électrique, ce qu'on appelle grid-parity, une subvention des différentes Energies Renouvelables comme par ex. l'énergie éolienne ou hydraulique, ne sera plus nécessaire.

La catastrophe tragique de Fukushima a provoqué un revirement dans l'esprit de la classe politique. A l'heure actuelle il est difficile de juger dans quelle mesure ce revirement profitera aux Energies Renouvelables et si le profit s'appliquera aux Energies renouvelables dans leur ensemble ou ne concernera que certains domaines (par exemple le domaine éolien offshore).

Perspective sur
un exercice 2010
couronné de succès.



Centrale photovoltaïque, Neufahrn (Allemagne)

Etant donné notre stratégie différenciée ne reposant pas sur un seul segment déterminé des Energies Renouvelables et incluant d'autres pays européens où nous sommes actifs, nous sommes en mesure – et le resteront à l'avenir – d'affronter les modifications et d'avoir des solutions appropriées. C'est pourquoi nous considérons aujourd'hui déjà que le chiffre d'affaires en 2011 sera en augmentation par rapport à l'année précédente. Nous ne pouvons pas prévoir si l'évolution du résultat sera à nouveau aussi positive; cela dépendra non seulement des tarifs d'achat, mais également de l'évolution des marchés financiers.

D'un commun accord avec le Conseil d'Administration, nous proposerons pour l'exercice 2010 de distribuer un dividende de 2 cents d'euros. De cette manière, la continuité avec l'année précédente sera assurée et il sera tenu compte du résultat positif. De surcroît, nous avons également pris en compte pour faire cette proposition le fait qu'un bon nombre d'investissements sont prévus pour lesquels nous utiliserons, entre autres, le capital autorisé.

Nous espérons que vous viendrez nombreux à notre Assemblée Générale le 22 juillet 2011 à Munich et serons heureux de vous y accueillir.

Sincères salutations,



Matthias Taft
Porte-parole du
Comité Directeur

Klaus Kaiser
Comité
Directeur



Forage Double à Kirchstockach (Allemagne)



Parc éolien La Benâte (France)

L'Énergie donne aux
êtres humains élan,
mordant, enthousiasme,
motivation, mouvement.



Rapport du Conseil d'Administration

Sur la base de l'exercice 2009, à la fin duquel la BayWa a repris la majorité des parts de RENERCO Renewable Energy Concepts AG et un changement de personnes s'est également effectué au sein du Conseil d'administration, on peut tirer un bilan tout à fait positif pour l'exercice 2010.

Le Conseil d'administration a apporté son soutien au Comité Directeur dans ses décisions (spécialement lors de l'entrée sur le marché britannique (éolien) et lors de l'achat de parts supplémentaires dans Süddeutsche Geothermie-Projekte GmbH und Co. KG) et a été étroitement associé aux processus de développements.

Outre les cinq réunions régulières du Conseil d'Administration, des réunions de concertation ont eu lieu régulièrement avec le Président du Conseil d'administration Monsieur Schuler et le Comité Directeur pour débattre de décisions portant sur des projets critiques et prendre une décision en commun.

Au cours de l'année écoulée, de nouvelles installations éoliennes et photovoltaïques ont pu être construites et mises en service. Au total quatre projets ou sociétés ont été placés sur le marché, dont le parc éolien de La Benâte, le parc solaire de Neufahrn et la centrale hydraulique Hydroel qui ont ainsi apporté une substantielle contribution au résultat global. Le pôle Services a, comme les années précédentes, contribué au succès et a réussi à gagner de nombreux nouveaux mandats. Grâce à une dotation en moyens financiers nettement mieux assurée, la société a pu acquérir une série de projets supplémentaires dans le secteur éolien et solaire, en particulier au cours de la seconde moitié de l'année. Il y a lieu de citer ici le cont-

rat cadre passé avec RWE npower en Grande-Bretagne, mais également quelques nouveaux projets en Allemagne qui devraient se réaliser dans les années à venir et contribuer ainsi à la poursuite de la croissance et à la stabilisation du résultat et du chiffre d'affaires de la société.

Il est à souligner que le management a réussi à mettre en place un financement de projet à 100% sans recours pour le projet de géothermie Dürrenhaar. Nous en sommes particulièrement satisfaits puisque cela non seulement libère des fonds pour de nouveaux projets, mais contribue également dans l'ensemble à la rentabilité de l'entreprise.

Les comptes annuels présentés pour l'exercice 2010 avec un chiffre d'affaires d'environ 41,7 millions d'euros et un résultat après impôts de 6,3 millions d'euros sont très satisfaisants et permettent d'espérer pour l'année 2011 un résultat du même ordre et un développement similaire. Toutefois, le Conseil d'Administration reste attentif à l'influence des conditions cadre légales, aux coûts en augmentation ainsi qu'aux financements qui se renchérissent et l'on ne peut exclure de devoir essuyer des revers sur des projets isolés ou des retards.

Le Conseil d'Administration entériné à l'unanimité l'intention du Comité Directeur d'utiliser pleinement le capital autorisé. Ce qui importe dans ce contexte est de pouvoir disposer d'un capital et d'un cash flow suffisants dans tous les Pôles, afin de ne pas uniquement avoir une croissance organique, mais le cas échéant de disposer de meilleurs moyens grâce à des acquisitions dans le domaine des projets et des services.

Rapport d'audit du Conseil d'Administration

Les comptes annuels établis par le Comité Directeur selon les principes du Code de Commerce allemand [HGB] pour l'exercice ouvert au 1er janvier et clos au 31 décembre 2010, le rapport de gestion de RENERCO Renewable Energy Concepts AG et le rapport consacré aux relations avec les entreprises liées ont été auditées par Deloitte & Touche GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft à Munich. Le mandat d'audit a été attribué par le Conseil d'Administration conformément à la résolution prise lors de l'Assemblée Générale du 26 juillet 2010. Le commissaire aux comptes leur a attribué la certification sans réserves.

Les résultats de l'audit des comptes annuels ont été discutés très en détail avec le Comité Directeur et le commissaire aux comptes, lors de la réunion du Conseil d'administration du 30 mai 2011, de même que le rapport sur les relations avec les sociétés liées. Après avoir nous-mêmes examiné les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport consacré aux relations avec les entreprises liées, nous avons donné notre accord au résultat de l'audit du

commissaire aux comptes le 30 mai 2011 et approuvé les comptes annuels.

Les comptes annuels sont ainsi arrêtés. Le rapport d'audit, les documents relatifs à l'audit et le rapport sur les relations avec les sociétés liées avaient été envoyés en temps voulu aux membres du Conseil d'Administration.

Le commissaire aux comptes a attribué la certification suivante au rapport consacré aux relations avec les entreprises liées :

„Suite à notre audit que nous édicte notre profession et au jugement que nous avons porté, nous confirmons que

1. les informations contenues dans le rapport sont exactes,
2. la contribution de la société n'a pas eu une importance inadéquate en ce qui concerne les actes juridiques,
3. il n'y a pas lieu, en ce qui concerne les mesures évoquées dans le rapport, de considérer que l'on pourrait porter un jugement autre que celui porté par le Comité Directeur.”



Parc éolien La Muela (Espagne)

Suite au résultat final de notre audit, il n'y a pas de réserves à émettre quant à la déclaration du Comité Directeur à la fin du rapport sur les entreprises liées.

Munich, le 30 mai 2011



R. Schuler
Président du Conseil d'Administration

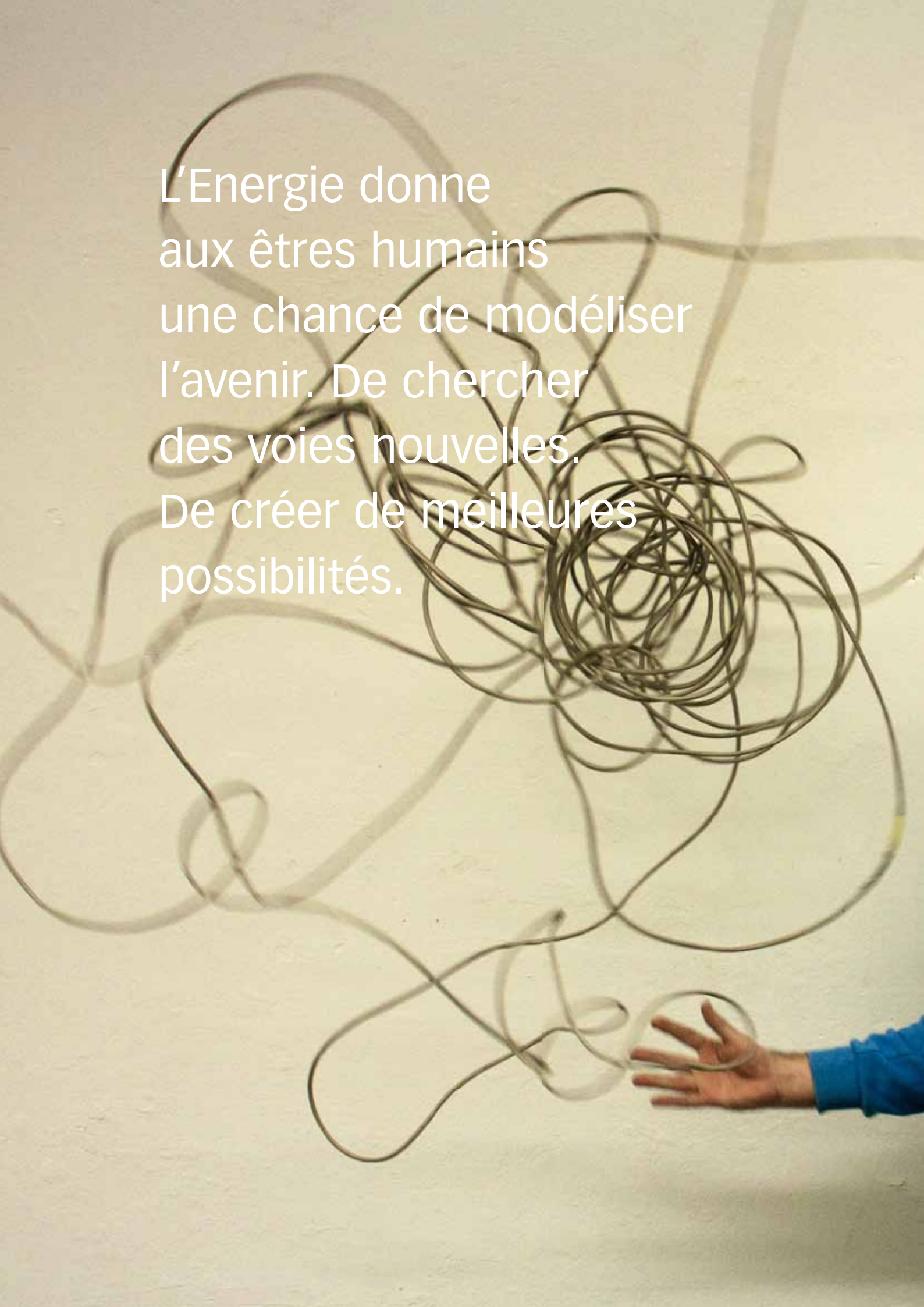


Centrale photovoltaïque, Leiwien (Allemagne)



Double forage, Kirchstockach (Allemagne)

L'Énergie donne
aux êtres humains
une chance de modéliser
l'avenir. De chercher
des voies nouvelles.
De créer de meilleures
possibilités.



Rapport de gestion 2010

A Activité et environnement économique

1 Présentation de la marche des affaires

RENERCO Renewable Energy Concepts AG (ci-après : RENERCO) a réussi en 2010 à retrouver la ligne de croissance des années précédentes et peut rétrospectivement se féliciter d'avoir réalisé le meilleur exercice depuis la fondation de la société. RENERCO a dégagé un bénéfice de 6,3 millions d'euros, le meilleur résultat après impôts de son histoire (année précédente : 3,8 millions d'euros). Même le résultat record de l'année 2008 qui s'établissait à 5,0 millions d'euros a été largement dépassé. Chiffre d'affaires et performance globale reflètent eux aussi l'évolution positive de l'entreprise. En 2010, le chiffre d'affaires s'est situé à 41,7 millions d'euros (année précédente : 18,2 millions d'euros), la performance globale à 42,9 millions d'euros (année précédente : 21,9 millions d'euros).

Le changement intervenu fin 2009 avec l'arrivée du nouvel associé BayWa a définitivement effacé les incertitudes qui, l'année dernière, avaient temporairement freiné la croissance d'entreprise de RENERCO. L'orientation stratégique de RENERCO en corrélation avec son positionnement international sur les trois pôles d'activité développement de projets, prestations de services et production d'électricité dans les filières éolienne, solaire, géothermique et bioénergie a été également approuvée par le nouvel associé BayWa et a démontré qu'elle pouvait mener au succès, même dans un cadre économique soumis à des changements, en particulier grâce à sa diversification. De surcroît, un des facteurs positifs pour la reprise de la croissance a été la solide base de capital disponible en 2010, assurée non seulement

sous forme de nombreuses nouvelles lignes de crédit accordées par les banques, mais en particulier grâce à la mise à disposition de fonds par BayWa par le biais de prêts consentis par l'associé.

En 2010, la réalisation des projets La Benête, Everswinkel, Neufahrn, Namborn et Hydroel a contribué de manière substantielle à l'atteinte des objectifs fixés pour le chiffre d'affaires et le résultat.

La cession du parc éolien La Benête (12 MW) représente, pour RENERCO, la première réussite dans la réalisation d'un projet éolien français. Le projet a été développé depuis 2007 par l'entreprise elle-même. En 2009, la construction du parc éolien a été mise en route par la filiale française RENERCO Energies SAS. Mise en service et réception des travaux ont eu lieu en 2010. Au cours du second trimestre, le projet a été cédé à un fournisseur d'énergie luxembourgeois. RENERCO continue à suivre la société dans le cadre de mandats de gestion.

Les travaux de construction du parc éolien d'Everswinkel (6 MW) ont également commencé en 2009. Il a été terminé en 2010 et mis en service. Etant donné que les constructeurs d'installations éoliennes n'ont pas encore réuni les conditions nécessaires à l'obtention du bonus de service système, la vente du projet a dû être repoussée à l'année 2011.

Le gouvernement fédéral ayant modifié les tarifs de rachat dans la loi sur les Energies renouvelables (EEG) au 30.06.2010 en réduisant fortement le tarif pour les installations voltaïques au sol en surfaces libres et en abolissant la subvention pour les surfaces en terres agricoles, RENERCO n'a plus pu réaliser, sur 2010, qu'un seul projet allemand au sol en terres agricoles. Le parc solaire de Neufahrn (2,3 MWp) a été construit en à peine quelques semaines et mis en service à temps au 30.06.2010. Le financement de projet a ensuite été mis en place et la cession du parc s'est réalisée au cours du quatrième trimestre.

Au second trimestre, les travaux de construction du parc éolien de Namborn (2 MW) ont débuté. L'installation a été terminée au quatrième semestre, ainsi que la réception des travaux. La cession est également prévue pour 2011.

Au quatrième trimestre, la centrale hydraulique italienne Hydroel a également été vendue à un opérateur italien. Le produit de la cession a confirmé la politique d'affaires de RENERCO consistant à vendre en tirant le meilleur parti des conditions du marché.

Outre les projets cités, l'année 2010 a également vu la mise en œuvre des projets de parc éolien de Saint Fraigne (12 MW/France) et Kamionka (30 MW/Pologne). RENERCO agissant en tant qu'entrepreneur général du parc solaire de Landsberg (1,1 MWp) a réussi à le terminer dans les délais, juste avant la fin de l'année, et à le mettre en service. La participation dans la société Gehrlicher Solar Management GmbH & Co. Solarpark 2006 KG a été cédée en fin d'année.

Grâce aux cessions citées ci-dessus, de nombreux projets ont pu être ainsi réalisés ou leur mise en œuvre a pu être initiée en 2010. Cela n'a été possible que sur la base d'un portefeuille de projets bien remplis. Le développement a pu se poursuivre grâce au raccord de nombreux nouveaux projets dans les marchés principaux que sont l'Allemagne (éolien, solaire, géothermie), la France (éolien, solaire), l'Italie (éolien, solaire) et la Pologne (éolien). A l'avenir, RENERCO aura également une activité en Grande-Bretagne (éolien) : peu avant la fin de l'année, un contrat cadre a été signé avec RWE npower renewables portant sur au total 200 MW de projets éoliens en Grande-Bretagne. Le premier des deux projets, Earls Hall Farm (9 MW), a déjà été repris en février 2011.

Pour ce qui est de la géothermie, le test de pompage à long terme à Kirchstockach s'est achevé avec succès en 2010. Les forages des deux projets géothermiques de Dürrnhaar et Kirchstockach sont ainsi finalisés. Dans le but d'obtenir de meilleurs revenus, il a été décidé entre les partenaires de projets que la cession des projets ne devrait intervenir qu'après la fin des travaux de construction des centrales. Les travaux de préparation pour la construction des centrales ont déjà débuté. Dans ce cadre, un financement de projet a aussi été arrangé avec la BayernLB. En conséquence, une première mise à disposition de fonds en 2011 a permis une rentrée de fonds immobilisés.



Parc éolien Namborn (Allemagne)

La participation dans la société de projets a pu être augmentée au troisième trimestre par la reprise des parts dans de SachsenFonds GmbH (20 %). Dans ce contexte, toutes les créances de la société SachsenFonds GmbH sur la société de projets ont été reprises. Cette transaction a pour effet que RENERCO et Hochtief sont maintenant partenaires à égalité avec chacun 50 % de participation dans la société.

Le pôle d'activité Services a continué à s'étoffer et a fait l'acquisition de nouveaux mandats. Les rémunérations régulières qui proviennent de nombreux mandats à long terme contribuent, avec les distributions par et prélèvements sur les participations de RENERCO, à la stabilisation des affaires courantes. Pour les participations, la part de RENERCO dans la puissance installée d'Énergies Renouvelables, tant dans les participations majoritaires que minoritaires, s'est chiffrée au total à environ 83 MW.

Pour RENERCO, les exigences liées au développement des pôles d'activité et à l'internationalisation s'accompagnent d'un besoin accru en personnel qualifié et international. En 2010, le nombre d'employés se monte à 61 (année précédente : 48 Comité Directeur non compris).

Considérée rétrospectivement, l'année 2010 a été pour RENERCO une année toute particulière sous deux aspects : d'une part RENERCO a dégagé le meilleur résultat depuis sa création. D'autre part, les jalons d'une croissance maintenue et couronnée de succès ainsi que d'une internationalisation en essor ont été posés. L'arrivée de la BayWa, nouvel actionnaire principal et bailleur de fonds a influencé l'évolution de l'entreprise d'une manière très positive. Il est normal que les actionnaires de RENERCO aient leur part dans cette évolution positive. Le Comité Directeur et le Conseil d'Administration proposeront à l'Assemblée générale de distribuer un dividende de 2 cents d'euro par action, comme l'année dernière.



Inspection visuelle d'une éolienne

Compétents et fiables,
nous conseillons,
développons et réalisons,
avec efficacité,
sécurité et durabilité
grâce à l'Énergie Nouvelle.

2 Evolution de la situation macroéconomique et du secteur Energies Renouvelables

2.1 Evolution de la situation macroéconomique

En 2010, l'économie mondiale s'est remise de la crise économique plus rapidement que prévu. La production globale a augmenté en termes réels d'environ 3,9 %. En Europe, la croissance économique a été très différente selon les pays. Le produit intérieur brut (PIB) de l'UE-27 a enregistré en 2010 au total une augmentation de +1,8 % (année précédente : - 4,2 %). La part de l'Allemagne dans la croissance se chiffre à +3,6 % (année précédente : -4,7 %) et est bien supérieure à la moyenne; elle a pris le rôle de „locomotive conjoncturelle“ en Europe. Dans les marchés européens principaux où RENERCO développe ses activités, le PIB enregistre par rapport à l'année précédente une tendance tout à fait positive : France +1,6 % (année précédente : -2,6 %), Pologne +3,8 % (année précédente : +1,7 %), Italie +1,3 % (année précédente : -5,2 %) et Royaume Uni +1,3 % (année précédente : -4,9 %).

En 2010, l'évolution des prix sur les marchés des matières premières affiche un nouveau durcissement. Le prix du pétrole a poursuivi sa reprise et notait à la fin de 2010 au niveau de l'année 2007. La consommation d'énergie primaire en Allemagne a de nouveau augmenté de bien 5 % par rapport à l'année précédente. La part qui revient aux Energies Renouvelables s'est située avec 9,4% nettement au-dessus du niveau de l'année précédente (8,9 %). Au moment où ce rapport a été rédigé, nous ne disposons pas d'informations fiables sur la consommation d'énergie primaire dans les autres pays de l'UE.

Corrigé des variations saisonnières, le taux de chômage en Allemagne est tombé à 6,6 % (décembre 2010). Dans l'UE-27, le taux de chômage est resté constant en 2010 à 9,6 %.

2.2 Evolution du secteur des Energies Renouvelables

Comme au cours des années précédentes, les Energies Renouvelables ont poursuivi leur développement¹. La part des Energies Renouvelables dans la consommation intérieure brute d'énergie en Europe a progressé, entre 1999 et 2009, de 5 % à 9 %. A Il est à noter dans ce contexte que le développement des Energies Renouvelables a été mené de l'avant dans tous les pays de l'UE. L'Allemagne fait partie du groupe de pays ayant enregistré la plus forte poussée pendant la période évoquée.

Le fondement politique et juridique de la promotion des Energies Renouvelables dans L'UE est la directive du Parlement européen et du Conseil relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables : cette directive établit pour les états membres une obligation d'augmenter leur part d'Energies Renouvelables dans la consommation brute intérieure d'énergie à 20% d'ici à 2020². L'objectif se subdivise en conséquence en objectifs nationaux globaux. Pour les marchés principaux de RENERCO, il a été fixé : 18 % pour l'Allemagne (2005 : 6 %), 23 % pour la France (2005 : 10 %), 17 % pour l'Italie (2005 : 5 %), 15 % pour la Pologne (2005 : 7 %) et 20 % pour l'Espagne (2005 : 9 %).

En 2010, la part des Energies Renouvelables dans la consommation d'énergie finale en Allemagne se situait autour de 11 %. En ce qui concerne les autres pays européens, nous ne disposons pas de chiffres pour 2010 au moment de la rédaction du rapport de gestion.

La part des Energies Renouvelables dans la consommation totale de courant électrique de l'UE se chiffrait à 17 % (année 2008). L'énergie d'origine hydraulique (60 %), l'énergie d'origine éolienne (21 %) et la biomasse (17 %) avaient une part essentielle dans la production de cou-

¹ Pour l'Europe ou l'UE, les statistiques ne sont disponibles que jusqu'en 2009.

² Directive 2009/28 UE du Parlement Européen et du Conseil.

rant. En Allemagne, la contribution des Energies Renouvelables dans la consommation totale de courant s'est établie à 16,8 % en 2010 (année précédente : 16,3 %). L'énergie éolienne (36 %), la biomasse (27 %), l'énergie hydraulique (19 %) et le photovoltaïque (12 %) s'en sont attribués la part la plus importante.

Au niveau européen, on compte environ 912.000 personnes (année 2009) travaillant dans le secteur des Energies Renouvelables. En Allemagne, le nombre des postes de travail a augmenté, en 2010, de 8 % pour atteindre 366.000.

Au niveau européen, la plus importante portion d'investissements en 2010 revient au photovoltaïque. En Allemagne, il a été investi au total 25,5 milliards d'euros dans des installations destinées aux Energies Renouvelables. Pour le seul secteur photovoltaïque, on compte 18,5 milliards d'euros. Pour les autres formes d'Energies Renouvelables, les investissements accusent un léger repli, probablement dû à une retombée tardive de la crise économique. Les entreprises du secteur des Energies Renouvelables ne sont pas les seules à profiter de leur développement, les secteurs industriels traditionnels tels que la construction mécanique, la construction d'équipements ou l'électrotechnique profitent de commandes.

Sur le plan européen, l'énergie éolienne poursuit sa croissance. L'Espagne était pionnière dans l'extension de constructions pour l'énergie éolienne avec 2.459 MW (année 2009), suivie de l'Allemagne avec 1.880 MW (année 2009) et de l'Italie avec 1.114 MW (année 2009). Au cours de l'année 2010, l'agrandissement de constructions en Allemagne a plutôt légèrement reculé par rapport à l'année précédente avec 1.551 MW. La plus grande partie (1.443 MW) revient toujours au secteur onshore. Au total, l'Allemagne reste en tête au niveau européen avec une puissance installée de 27.215 MW. Parmi les installations éoliennes construites, les installations d'une puissance de 2 MW et plus constituaient la plus grande part. La tendance s'est orientée en 2010 vers les installations de plus de 2,0 MW.

Pour ce qui est des kWh produits à partir de l'énergie éolienne, l'Allemagne a cependant du céder sa place de tête de 2009 à l'Espagne. Compte tenu du mauvais rendement éolien du aux conditions météorologiques défavorables en Allemagne, il ne devrait pas y avoir de changement pour 2010. Toutefois l'énergie éolienne reste parmi les Energies Renouvelables une des plus importantes sources en Allemagne. Elle met à disposition 6 % de la consommation totale d'électricité et détient une part de 36 % dans la production d'électricité des Energies Renouvelables.

La vitesse de croissance du secteur photovoltaïque en Europe ces dernières années est impressionnante. Pour la seule période de 2008 à 2009, la puissance installée a augmenté de 57 % et s'élève à 16.071 MWp. L'Allemagne arrive en tête tant pour l'extension d'installations que dans le domaine de la puissance installée. En 2009, le total de la puissance installée de 9.830 MWp a augmenté de 3.811 MWp. En 2010, plus de 7.000 MWp sont venus s'y ajouter, si bien que la puissance totale installée a atteint le chiffre de 16.914 MWp. Pour ce qui est de la puissance installée, après l'Allemagne arrive l'Espagne avec 3.520 MWp (année 2009) et l'Italie avec 1.182 MWp (année 2009). En Espagne, les taux de croissance devraient être restés relativement faibles en 2010, de sorte que l'Italie pourrait bien s'être propulsée à la seconde place derrière l'Allemagne pour la puissance installée.

Le pourcentage dans la consommation brute d'électricité en Allemagne a doublé et représentait 2 % de la consommation totale d'électricité. La part du photovoltaïque dans la production de courant électrique générée par les Energies Renouvelables se chiffrait à environ 12 %.

Compte tenu des forts taux de croissance et du prix nettement plus élevé de la production d'électricité par rapport aux autres Energies Renouvelables, les réglementations relatives à la promotion du courant électrique d'origine photovoltaïque dans presque tous les pays

européens ont été mises en examen et en partie diminuées de manière drastique. En 2008 déjà, l'Espagne avait adopté de nouvelles lois sur la rémunération du courant électrique d'origine photovoltaïque. Dans le cadre de l'amendement de la loi sur les Energies Renouvelables [EEG] au printemps 2010, les tarifs pour l'électricité d'origine photovoltaïque en Allemagne ont également fait l'objet d'une nouvelle réglementation par le gouvernement fédéral. Le tarif d'achat pour les installations sur surfaces libres a été sérieusement réduit et aboli au 30.06.2010 pour les installations sur terres agricoles. L'objectif de ces mesures était de réduire substantiellement le rythme auquel se développaient les installations photovoltaïques et de procéder à un ajustement à la baisse des prix des modules et composants. Le résultat fut l'effondrement du marché en Allemagne après le 30.06.2010, d'autant que la demande de modules en provenance d'autres marchés maintenait les prix stables. Vers la fin de l'année 2010, une évolution politique similaire semblait se dessiner également en France et en Italie. En France, il a été décidé depuis que le tarif d'achat doit être garanti par une procédure d'adjudication de quotas. Il faut s'attendre à ce que ces tarifs soient inférieurs à ceux fixés par les dispositions antérieures. La manière de procéder pour cette adjudication n'est actuellement pas encore définie.

En Italie, on s'attend également à de nouvelles conditions pour la promotion de cette énergie nettement réduites. Ces développements ont eu pour conséquence que les extensions dans le domaine photovoltaïque sont pratiquement stoppées, du moins provisoirement. On peut cependant supposer que, les prix des modules et composants continuant à baisser, ce n'est qu'une phase passagère et que la croissance dans le secteur de l'énergie radiative du soleil reprendra doucement dans les 12 à 24 mois à venir.

3 Développement des Pôles d'activité et filières

Le champ d'activité de RENERCO comprend les filières éolienne, solaire, géothermique et bioénergie. L'activité principale s'articule autour des trois Pôles d'activité :

- Développement de projets (développement de sites et construction clés en main)
- Prestations de services (conseil et gestion)
- Production d'électricité (contribution au résultat de RENERCO par les produits d'intérêts et de participations venant des participations dans les centrales)

3.1 Pôle d'activité Développement de projets

Le Pôle Développement de projets reflète toute la palette des services de RENERCO, depuis l'acquisition de sites appropriés jusqu'à la construction et la mise en service d'installations d'Energies Renouvelables. RENERCO a le rôle de promoteur et construit des installations clés en main sur ordre de la société de projets. Dans la plupart des cas, les sociétés de projets appartiennent à RENERCO et sont soit cédées à des tiers après la mise en service et la réception des travaux ou gardées en portefeuille. L'activité dans le domaine du développement de projets s'est focalisée sur les filières éolienne et solaire. Le développement de projets dans le secteur géothermique se réalise dans une société de projets propre, la société Sddeutsche Geothermie-Projekte GmbH & Co. KG, en collaboration avec Hochtief.

En 2010, le chiffre d'affaires obtenu par le pôle Développement de projets a reposé sur l'activité de promoteur à la construction de parcs éoliens et solaires clés en main. Il a été réalisé en partie également par le biais de la filiale française RENERCO Energies SAS. Vis-à-vis de RENERCO Energies SAS, RENERCO assume le rôle de sous-traitant pour des prestations partielles. De surcroît, la cession de parts détenues dans les filiales de RENERCO ayant des

installations d'Énergies Renouvelables génère des produits. Les droits des projets développés ou acquis de manière autonome³ ont été exclusivement utilisés pour la société ou sont prévus à cet usage. Une autre part du chiffre d'affaires revient à la vente de modules.

Le chiffre d'affaires Pôle Développement de projets pour l'exercice 2010 représente 93 % (année précédente : 84 %) du chiffre d'affaires total de RENERCO.

3.1.1 Développement de projets dans la filière éolienne

La filière éolienne a profité en 2010 d'un environnement encore relativement favorable. L'acquisition d'installations éoliennes s'est réalisée à des conditions nettement plus favorables qu'au cours des années précédentes, ce qui s'explique par les effets d'apurement du marché du fait de la crise économique. Les conditions de financement ont également permis une bonne rentabilité grâce à des taux d'intérêt au plus bas historique.

³ Les droits de projets comprennent toutes les autorisations et droits d'utilisations pour la construction et peuvent être vendus seuls.

Dans la filière éolienne, le parc éolien de La Benâte, France (12 MW avec 6 éoliennes Enercon E82) a été réalisé avec RENERCO Energies SAS comme promoteur et cédé par RENERCO à un fournisseur d'énergie luxembourgeois. En outre, RENERCO a réalisé, en tant que promoteur, les parcs éoliens suivants avec comme objectif de les céder au cours de l'année 2011 :

- Parc éolien d'Everswinkel (6 MW, 3 Vestas V90)
- Parc éolien de Namborn (2 MW, 1 Enercon E82).

En 2010, RENERCO a également démarré, en France, la construction du parc éolien de Saint Fraigne (12 MW avec 6 Enercon E82) avec RENERCO Energies SAS comme promoteur. La mise en service et la réception des travaux sont prévues pour le deuxième trimestre 2011.

D'autres travaux de préparation à la construction ont commencé en 2010 pour le parc éolien de Kamionka, Pologne (30 MW avec 12 Nordex N100) et le parc éolien de Voyennes, France (16 MW avec 8 Vestas V90).



Parc éolien La Benâte (France)

Premier projet éolien français (La Benâte) cédé.

Juste avant la fin de l'année, un contrat cadre a été signé avec RWE npower renewables portant sur 200 MW de projets éoliens en Grande-Bretagne. Le prix d'achat pour deux projets prêts à la construction Earls Hall Farm, Angleterre (9 MW) et Kildrummy, Ecosse (18,4 MW), ainsi que pour une option sur huit autres parcs éoliens (180 MW) s'est élevé à 17 millions d'euros. En 2010, les conditions nécessaires à l'apport de prestations de services mutuels des parties n'étaient pas encore remplies, si bien que le contrat cadre n'a pas encore eu d'impact sur les comptes annuels 2010. Le projet Earls Hall Farm a été repris au premier trimestre 2011. Les travaux de préparation à la construction ont démarré.

Parallèlement à la préparation de l'entrée sur le marché britannique, de nombreux projets sur les marchés principaux que sont l'Allemagne, la France et la Pologne ont pu être acquis ou menés de l'avant. A souligner ici en particulier les projets de Gunzenhausen (18 MW équipé de Vestas V90), Everswinkel II (10 MW équipé de Vestas V90), Selmsdorf II (2,3 MW) ainsi que Parstein (6 MW), dont la réalisation sera probablement initiée en 2011.

La part de chiffre d'affaires revenant à la filière éolienne représente 67 % (année précédente : 31 %) du chiffre d'affaires du Pôle d'activité développement de projets.

3.1.2 Développement de projets dans la filière solaire

Le cadre général pour la filière solaire s'est gravement détérioré au cours de l'année 2010 en Allemagne du fait de la réduction prévue par la loi sur les Energies Renouvelables [EEG] pour les installations en surfaces libres. Les conditions ayant été encore favorables à cette époque en France et en Italie, les réductions n'ont pas eu d'impact sur la demande de modules, de sorte que le niveau des prix pour les modules est pratiquement resté inchangé. En conséquence, tous les développements de projets en Allemagne postérieurs au 30.06.2010 ont été provisoirement stoppés pour manque de rentabilité. Un seul projet, le parc solaire de Neufahrn (2,3 MWp), a pu être réalisé en quelques semaines avant la date du 30.06.2010 et a été cédé au quatrième trimestre 2010.

La subvention à l'énergie solaire en examen dans toute l'Europe.



Centrale photovoltaïque, Landsberg (Allemagne)

Les modules que RENERCO s'était assurés par des contrats cadre ont été en partie vendus sur le marché. Une partie des modules a été stockée et dépréciée en fonction de l'évolution des prix du marché.

RENERCO a édifié pour des tiers en tant que promoteur un autre projet, le parc solaire de Landsberg (1,1 MWp), qui était prêt pour la réception des travaux en janvier 2011.

En fin d'année 2010, la promotion du secteur de l'énergie radiative du soleil a été également remise en examen en France. Entretemps il a été décidé de soumettre les tarifs d'achat pour les projets solaires à une procédure d'adjudication de quotas. En raison de ces incertitudes, une dépréciation des projets solaires français en cours de développement a été retenue dans les comptes annuels 2010.

En Italie, on s'attend également à une forte réduction des mesures de promotion. Un projet du Ministère du Développement économique concernant le subventionnement du secteur solaire (conto energia 4) était en gestation au moment de la rédaction de ce rapport de ges-

tion, une forte réduction du tarif est toutefois quasi certaine.

Au moment de la rédaction du rapport de gestion, il apparaissait qu'en raison du repli de la demande du secteur solaire sur toute l'Europe, un effritement des prix avait commencé.

A côté de ces projets, le développement et l'acquisition de nombreux autres projets photovoltaïques n'ont été poursuivis que de manière sélective, compte tenu de la détérioration des conditions générales. En Allemagne et en France en particulier, d'autres projets sont prêts à la réalisation – il s'agit en partie de projets de grande ampleur –, toutefois la situation actuelle ne permet pas de les réaliser de manière rentable. Dès que la rentabilité sera assurée par la réduction des coûts d'investissement du fait de la baisse des prix d'achat, les projets seront menés à bien.

La part de chiffre d'affaires revenant à la filière solaire représente 33 % (année précédente : 69 %) du chiffre d'affaires du Pôle d'activité développement de projets, dont 14 % (année précédente : 0 %) correspondent à des ventes de modules.



Tête foreuse pour forage double

Mise en place du premier financement de projet pour une centrale géothermique en Allemagne.

3.1.3 Développement de projets dans la filière géothermie

En 2010, RENERCO n'a pas eu d'activité propre de développement de projets dans la filière géothermie. Ils ont été traités dans la société du groupe, Süddeutsche Geothermie-Projekte GmbH & Co. KG (ci-après SGG), une joint-venture entre RENERCO (50 % des parts) et Hochtief (50 % des parts). Des employés de RENERCO ont participé, en 2010 aussi, de manière décisive à l'activité de développement de la SGG. En 2010, il a été décidé pour la SGG, de ne céder les projets qu'après la construction des centrales et non comme initialement prévu juste après la fin des forages. Dans ce contexte, un financement de projet pour les deux projets a pu être préparé avec la BayernLB, ce qui a permis en 2011 une première rentrée de fonds pour les associés.

3.2 Prestations de services

RENERCO offre des prestations de service en conseil et gestion dans toutes les filières, éolienne, solaire, géothermique et bioénergie. La palette de prestations se présente, sous forme simplifiée, comme suit :

- Gestion d'entreprise
 - technique
 - commerciale
- Conseil technique
 - Conseil ciblé sur les projets (pendant la phase de développement)
 - Controlling technico-économique (en phase d'exploitation)

Exception faite du secteur de l'activité de conseil liée aux projets, les contrats sont conclus en majorité à long terme sur une durée de plusieurs années.

En 2010, le pôle d'activité Prestations de services a contribué pour environ 7 % (année précédente : 13 %) au chiffre d'affaires global de RENERCO.

Obtention de nouveaux mandats de prestation de services.



Inspection visuelle d'une éolienne

3.2.1 Prestations de services dans la filière éolienne Wind

Comme pour les années précédentes, la filière éolienne a constitué une pièce maîtresse de l'activité du pôle Prestations de services. Bon nombre de nouveaux mandats ont été gagnés tant pour la gestion d'entreprise que pour le secteur du conseil. La filière éolienne a contribué pour 68 % (année précédente : 69 %) au chiffre d'affaires du pôle Prestations de services.

3.2.2 Prestations de services dans la filière solaire

RENERCO a obtenu de nouveaux mandats pour la filière solaire et a été en mesure d'étendre l'activité de conseil et de gestion. Approximativement 15 % (année précédente : 9 %) du chiffre d'affaires du Pôle Prestations de services a été réalisé par la filière solaire.

3.2.3 Prestations de services dans la filière géothermie

En 2010 aussi, les prestations de services de la filière géothermie n'ont été dispensées qu'à la société SGG. Ces prestations ont consisté, en dehors de la prise en charge d'activités de développement de projets pour différents sites géothermiques, en particulier dans la mise en œuvre d'un controlling technique pendant la phase de forage et pendant le début des travaux de construction de la centrale.

Approximativement 8 % (année précédente : 14 %) du chiffre d'affaires du pôle Prestations de services a été réalisé par la filière géothermie

3.2.4 Prestations de services dans la filière bioénergie et autres secteurs

Les activités de conseil et de gestion pour la filière bioénergie et autres secteurs, tels que par exemple la gestion commerciale, postes de transformation ou sociétés de gestion, a ont

contribué pour 9 % (année précédente : 8 %) au chiffre d'affaires du pôle d'activité Prestations de services.

3.3 Production d'électricité (année précédente : Participations)

RENERCO exploite dans des sociétés qui lui appartiennent ou par l'intermédiaire de participations minoritaires des installations d'Énergies Renouvelables pour la production d'électricité. Ces sociétés ou participations réalisent des chiffres d'affaires ou excédents provenant de la vente du courant électrique. Le prix obtenu pour l'électricité vendue est déterminé par les réglementations spécifiques des différents pays pour l'alimentation du réseau (par ex. la loi sur les Énergies Renouvelables [EEG] en Allemagne) ou par les prix du marché. Lorsque les sociétés dégagent ainsi des bénéfices ou des excédents de liquidité, ils peuvent être payés ou distribués aux associés. Ces distributions ou prélèvements sont constatés par RENERCO comme produits de participations. De véritables distributions de liquidité augmentent le cash flow de RENERCO, n'ont en règle générale toutefois pas d'incidence sur le résultat.

Les sociétés productrices d'électricité (sociétés opérationnelles) ont à nouveau, en 2010, apporté une contribution de 62 % aux produits d'intérêts et de participations (année précédente : 96 %) et ont un impact substantiel sur le résultat de l'exercice de RENERCO.

En 2010, deux sociétés opérationnelles en portefeuille ont été cédées :

- Hydroel S.r.l (centrale hydraulique/Italie)
- Gehrlicher Solar Management GmbH & Co. Solarpark 2006 KG (installations solaires sur toitures/Allemagne)

Les cessions entérinent d'une part la politique d'affaires de RENERCO qui consiste à vendre en tenant compte des potentialités du marché. D'autre part, les cessions ont permis un purement du portefeuille, dans la mesure où

les deux projets ne font pas partie de l'activité principale de RENERCO.

A la date de clôture, les capacités imputables à RENERCO se chiffraient à 83 MW. Elles comprennent également les parcs éoliens d'Everswinkel et Namborn intégrés temporairement dans les sociétés opérationnelles. La planification prévoit leur cession en 2011. Aucun autre projet n'a été pris en portefeuille. Aucune société opérationnelle n'a été acquise non plus.

4 Investissements/ Désinvestissements

Les investissements importants se sont réalisés essentiellement par l'acquisition de parts dans des sociétés de projets disposant de projets dont le développement était (du moins en partie) achevé :

Au cours du deuxième trimestre 2010, 100 % des parts dans Les Eoliennes de Saint Fraigne SAS (Strasbourg, France) ont été acquises et dotées en capital. La société possédait un projet dont le développement était terminé, de sorte que la construction du parc éolien de Saint Fraigne (12 MW avec Enercon E82) a pu commencer encore en 2010.

Au quatrième trimestre 2010, la part dans Voyennes Energies SAS (Strasbourg, France) a été augmentée de 30 % à 100 %. Dans le cadre de cette acquisition, les droits de projet prêts à l'utilisation pour deux autres installations ont été apportés dans la société, si bien que le projet Voyennes englobe au total 8 installations de chacune 2 MW Vestas V90. Le projet prêt à la construction sera selon toute vraisemblance réalisé en 2011 et mis en exploitation début 2012. Les premiers travaux préparatoires à la construction ont déjà commencé en 2010.

Au quatrième trimestre 2010, la société nouvellement créée Windpark Kamionka GmbH (Grünwald) a reçu une dotation en capital. Elle a pu de ce fait acquérir 54 % des parts dans la société polonaise FW Kamionka Sp. z o.o. (Kamionka, Pologne), tel que stipulé dans le contrat

de développement de projet. Dans la société polonaise se trouvent des droits de projet prêts à l'utilisation pour le parc éolien de Kamionka (30 MW avec Nordex 100). Les travaux de préparation à la construction ont déjà démarré en 2010.

Au quatrième trimestre 2010, 20 % du capital de Süddeutsche Geothermie-Projekte GmbH & Co. KG (Munich) ainsi que 20% du capital de Süddeutsche Geothermie-Projekte Verwaltungs GmbH (Munich) ont été rachetés au partenaire de projet SachsenFonds GmbH qui s'en est défait. Dans ce cadre, la totalité des parts, créances et créances d'intérêts a été reprise avec une décote. Désormais seuls demeurent en tant qu'associés Hochtief et RENERCO dans le projet, avec chacun une part de 50 %. Cette situation facilite la concertation entre les partenaires de projet et constitue une bonne base pour mener à bien les projets. Pour cette raison, il a été décidé de ne pas céder – comme initialement prévu – les doublets après le forage, mais de n'effectuer la cession de chacun des projets qu'après la construction de la centrale. Le financement de projet ayant été arrangé en amont, une partie du capital immobilisé a pu être libérée et retournée en 2011 aux associés.

Il a été procédé à d'autres investissements, en particulier lors du raccord et de la construction de nouveaux projets. Dans ce cadre, des participations dans lesquelles des parcs éoliens ou solaires avaient été ou sont construits, ont reçu une dotation en capital, ce qui s'est exprimé sous forme d'augmentations de capital ou de mise à disposition de crédits par les associés à la place de fonds propres. Le montant des moyens mis à disposition était en règle générale fonction des exigences en capital des financements de projets concernés.

En 2010, quelques sociétés ont été cédées. Le capital immobilisé a de ce fait été libéré. Dans le cas de La Benâte Energies S.à r.l. (Strasbourg, France) il s'agissait d'un montant de 4,6 millions d'euros, pour Hydroel S.r.l. (Brixen, Italie) 1,3 million d'euros et pour Gehrlicher Solar Management GmbH & Co. KG (Munich) approximativement 0,3 million d'euros.

5 Personnel

A la date de clôture, les effectifs avaient augmenté au chiffre de 69⁴. La croissance de l'entreprise impliquant une forte augmentation du personnel, de nombreux postes ont été créés et pourvus en 2010. Le renforcement des effectifs se poursuivra en 2011. Le développement des pôles d'activité et l'internationalisation exigent non seulement une excellente qualification technique et commerciale, mais de plus en plus une compétence interculturelle. RENERCO emploie à l'heure actuelle déjà de nombreux employés de cultures et langues différentes. Cette tendance se renforcera avec la croissance internationale. Outre le renforcement d'une équipe qualifiée à Munich, RENERCO devra à l'avenir créer des structures locales pour assurer son ancrage dans les régions où elle développe son activité.

4 Comité Directeur et employés en congé parental non compris; personnel intérimaire compris.



Parc éolien d'Everswinkel (Allemagne), montage de pale



Parc éolien de Campomaggiore (Italie)

B Situation patrimoniale, financière et résultat des opérations

1 Situation patrimoniale

1.1 Chiffres significatifs du bilan de RENERCO

	2010 en KEUR	2009 en KEUR	Variation en KEUR
Actif immobilisé	58.169	39.960	18.209
Actif circulant	28.854	14.508	14.346
Poste de régularisation actif	214	16	198
Impôts différés actifs	291	0	291
Capitaux propres	47.094	41.388	5.706
Provisions	2.713	4.073	-1.360
Dettes	37.696	9.023	28.673
Poste de régularisation passif	25	0	25
Total de bilan	87.528	54.484	33.044

1.2 Actif immobilisé

En 2010, l'actif immobilisé a augmenté de 18.209 KEUR pour s'établir à 58.169 KEUR.

La croissance de l'entreprise a impliqué des investissements en licences de logiciels, ainsi que des aménagements et agencements. Déduction faite des amortissements, les immobilisations incorporelles ont augmenté de 30 KEUR et les immobilisations corporelles de 21 KEUR.

Les immobilisations financières progressent de 18.158 KEUR pour atteindre 57.832 KEUR. Les parts détenues dans les entreprises liées sont en augmentation de 6.349 KEUR. Ceci s'explique en grande partie par l'acquisition des parts et la dotation en capital de la société Les Eoliennes de Saint Fraigne SAS (1.054 KEUR) et la dotation en capital de Windpark Kamionka GmbH pour,

entre autre, réaliser l'acquisition des parts dans la société FW Kamionka Sp. z o.o. (4.380 KEUR). Les prêts aux entreprises liées diminuent de 4.593 KEUR. La vente de la société La Benâte Energies S.à r.l. y a contribué et en conséquence les prêts des associés (4.579 KEUR) ont pu être remboursés.

On enregistre une faible variation des participations de – 163 KEUR provenant d'une mesure de réduction de capital. Les prêts accordés aux entreprises apparentées, augmentent de 11.781 KEUR. Cela correspond essentiellement, pour un montant de 11.900 KEUR, à la reprise des créances de SachsenFonds dans le cadre de l'acquisition des 20 % dans la société Süddeutsche Geothermie-Projekte GmbH & Co. KG. De surcroît, des prêts d'un montant total de 4.860 KEUR ont été accordés pour assurer le relais dans le cadre du dénouement du projet jusqu'à la vente.

1.3 Actif circulant

Par rapport à l'année précédente, l'actif circulant enregistre une forte progression de 14.346 KEUR.

Du fait d'achats supplémentaires de modules et d'onduleurs, les matières premières et approvisionnements augmentent de 2.289 KEUR.

En 2010, les projets en-cours ont augmenté de 1.151 KEUR. La variation correspond à la réalisation des en-cours de production du parc éolien La Benâte, du parc éolien d'Everswinkel, du parc solaire de Neufahrn et du parc éolien de Namborn, ainsi qu'à l'entrée à l'actif des charges correspondant à de nombreux nouveaux projets ou projets dont le développement a été poursuivi. Il y a lieu de citer ici (en raison des charges entrées à l'actif de plus de 100 KEUR) les parcs éoliens de Gunzenhausen, Everswinkel II, Voyennes (France), Kamionka (Pologne), Earls Hall Farm (UK), Kildrummy (UK), Selmsdorf II, Parstein, Hamwiede, Kotla (Pologne) et le parc solaire de Sevignacg (France).

Les acomptes payés d'un montant de 3.128 KEUR ont servi à l'achat de modules qui seront livrés en 2011. Les créances et autres éléments d'actif augmentent de 8.242 KEUR pendant la période sous revue et s'établissent à 14.838 KEUR. Les créances clients se chiffrent à 1.325 KEUR, soit 99 KEUR de plus que l'année précédente.

Les créances sur les entreprises liées progressent de 3.653 KEUR, ce qui provient d'un engagement de paiement de RENERCO Energies SAS (Strasbourg, France) repris temporairement pour le projet de Voyennes et d'un montant de 2.964 KEUR.

Les créances sur des entreprises liées sont par ailleurs surtout des créances relevant de l'activité de promoteur, ou des créances provenant de refacturations ou des créances d'intérêts. Elles concernent les sociétés suivantes : Windpark Everswinkel GmbH & Co. KG (Grünwald) pour un montant d'approximativement 700 KEUR, Windpark Namborn GmbH & Co. KG (Munich) avec un montant

d'environ 435 KEUR, RENERCO Energies SAS (Strasbourg, France) avec environ 312 KEUR ainsi que Windpark Wegeleben GmbH & Co. KG (Munich) avec environ 278 KEUR. Elles renferment également des créances sur la BayWa AG (Munich) correspondant à des prestations de services de conseil d'un montant de 389 KEUR, ainsi que des créances sur la société Windpark Wegeleben GmbH & Co. KG (Munich) pour l'équipement SDL [service système] d'un montant de 354 KEUR.

Les créances sur les sociétés apparentées ont progressé de 2.897 KEUR. Elles représentent essentiellement des créances d'intérêts sur la société Süddeutsche Geothermie-Projekte GmbH & Co. KG (Munich), qui ont été – entre autres – reprises lors de l'achat des parts dans SachsenFonds. De plus, il a été procédé à une réévaluation d'un montant de 975 EUR, la raison de la dépréciation n'existant plus.

Les autres éléments d'actif ont progressé de 1.593 KEUR. Il s'agit ici essentiellement de créances d'impôts.

1.4 Impôts différés

Pour la première fois, on a comptabilisé des impôts différés du fait de la mise en application de la loi sur la modernisation du droit comptable [BilMoG]. Le montant correspondant pour l'exercice se chiffre à 291 KEUR.

1.5 Capitaux propres

Aucune mesure concernant les capitaux propres n'a été prise en 2010. Le capital souscrit ainsi que les réserves ayant caractère de capital demeurent inchangés.

Les capitaux propres sont en augmentation de 5.706 KEUR. Le bénéfice de l'exercice 2010 a été affecté à la réserve légale et aux réserves libres, diminué du montant de 637 KEUR prévu pour la distribution de dividendes.

1.6 Provisions

Les provisions ont diminué de 1.360 KEUR et se montent à 2.713 KEUR. Des provisions pour impôts n'ont pas été constituées. Les provisions concernaient principalement différents projets (996 KEUR), des frais de personnel (1.286 KEUR) et d'autres provisions (326 KEUR) qui sont à mettre en relation avec des charges prévues dans le cadre de projets déjà vendus (303 KEUR).

1.7 Dettes

Les dettes sont en augmentation par rapport à l'année précédente de 28.673 KEUR et se montent à 37.696 KEUR. Les dettes envers les banques se chiffraient à 2.842 KEUR et correspondent à l'utilisation des lignes en compte courant. Les acomptes reçus se sont réduits de 1.348 KEUR, les dettes fournisseurs ont progressé de 957 KEUR. Le plus important changement s'enregistre au niveau des dettes vis-à-vis des entreprises liées. Elles ont progressé de 26.538 KEUR. Le facteur déterminant dans ce contexte est l'augmentation du prêt de l'associé BayWa r.e GmbH (Munich). A la date de clôture, l'utilisation se chiffre à 28.821 KEUR.

Les autres dettes sont en recul de 316 KEUR à 680 KEUR; elles comprennent un montant de garantie de paiement et un montant de retenue sur le prix correspondant à la vente des parts dans SachsenFonds (de 300 KEUR chacun) ainsi que des dettes d'impôts sur les salaires et taxes d'église (76 KEUR).

2 Situation financière

RENERCO puise ses moyens financiers en premier lieu dans les rentrées provenant des opérations réalisées (cessions de projets, prestations de services) ainsi que dans les produits d'intérêts et de participations.

Les besoins en capital nécessaire aux grands investissements accompagnant la croissance

de l'entreprise ont été financés par des prêts de l'associé BayWa. A la suite du changement d'associé, la BayWa a accordé à RENERCO une ligne de crédit de 15 millions d'euros. En 2010, cette ligne a été augmentée à 40 millions d'euros. Ce prêt de l'associé court jusqu'au 31.12.2011 et est rémunéré sur la base d'un taux d'intérêt variable aux conditions habituelles du marché. Il est prévu de prolonger ce crédit au-delà de la date du 31.12.2011. Au 31.12.2010, l'utilisation de la ligne était de 28.821 KEUR.

RENERCO dispose par ailleurs de plusieurs lignes de crédit en compte courant auprès de banques. En 2010, des lignes de crédit et d'aval ont été octroyées par plusieurs banques, l'associé ayant changé et par ailleurs le secteur financier reprenant son essor après la crise économique. Ces lignes ont été utilisées en particulier pour des financements relais à court terme. Les contrats de crédit se prolongent sur une base annuelle et les lignes sont rémunérées à un taux variable. A la date de clôture, les dettes envers les banques s'élevaient à 2.842 KEUR. En 2011, il ne devrait pas y avoir de changements notables dans les conditions.

Etant donné que RENERCO est, pour la première fois, amenée à faire d'avantage appel au capital emprunté par l'utilisation de la ligne de l'associé BayWa et aux facilités de caisse des banques pour soutenir la croissance de l'entreprise, sa dépendance par rapport au niveau des intérêts sur le marché des capitaux s'en trouve accrue. Dans l'état actuel des choses, il n'est toutefois pas prévu d'avoir recours à des mesures de couverture des taux.

De cette manière, RENERCO dispose toujours d'une liquidité suffisante et a été en mesure d'honorer les paiements courants et ses engagements. Au 31.12.2010, les disponibilités s'élevaient à 1.469 KEUR.

Aucune mesure concernant les capitaux propres n'a été prise en 2010. Le capital autorisé mis en place lors de l'assemblée générale ordinaire du 27.07.2007 n'a pas été utilisé. En

vertu de la mise en place du capital autorisé, la société peut procéder à une augmentation de capital pouvant atteindre 50 % du capital social

actuel sans devoir avoir recours à une nouvelle résolution de l'Assemblée générale.

3 Résultat des opérations

3.1 Chiffres significatifs du compte de résultat de RENERCO

	2010 en KEUR	2009 en KEUR	Variation en KEUR
Chiffre d'affaires	41.701	18.197	23.504
Variation des stocks	1.151	3.714	-2.563
Autres produits d'exploitation	6.428	2.763	3.665
Production globale	49.280	24.674	24.606
Coûts des achats consommés	-37.876	-17.759	-20.117
Charges de personnel	-5.406	-4.506	-900
Autres charges d'exploitation, dépréciation actif circulant et amortissement actif immobilisé	-2.004	-2.552	548
Résultat opérationnel	3.994	-143	4.137
Résultat financier	2.180	3.973	-1.793
Résultat de l'activité courante	6.174	3.830	2.344
Impôts	79	-35	114
Bénéfice de l'exercice	6.253	3.795	2.458
Affectation aux réserves	-5.616	-3.158	-2.458
Bénéfice attribuable (avant compensation de perte)	637	637	0

Chiffre d'affaires par Pôle d'activité

Pôle d'activité	2010 en KEUR	2009 en KEUR	Variation en KEUR
Développement de projets	38.846	15.367	23.479
Services	2.854	2.383	471
Autres	1	447	-446
Total	41.701	18.197	23.504

3.2 Production globale

Pour l'exercice 2010, la production globale est en hausse de 20.942 KEUR par rapport à l'année précédente. Cette hausse résulte avant tout de l'augmentation du chiffre d'affaires sur les opérations de projets (38.846 KEUR) comprenant en particulier le chiffre d'affaires généré par l'activité de promoteur pour la construction des parcs éoliens de La Benâte, Everswinkel et Namborn, ainsi que du parc solaire de Neufahrn. Les variations de chiffres d'affaires par rapport à l'année précédente sont cependant à mettre au compte de l'activité de développement de projets et ne peuvent être prises comme seul critère d'appréciation de la performance de l'entreprise.

Du fait du raccord de nombreux projets et malgré la réalisation des projets cités ci-dessus, les projets en cours sont en hausse de 1.151 KEUR. Les cessions de parts dans les sociétés La Benâte Energies S.à r.l.et Hydroel S.r.l. ont en outre permis de réaliser des bénéfices de cession qui ont été constatés dans le poste autres produits d'exploitation.

3.3 Coûts des achats consommés et charges de personnel

Les achats ont augmenté par rapport à l'année précédente en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires et des opérations en portefeuille; ils se sont montés à environ 37.876 KEUR.

L'augmentation des charges de personnel de 900 KEUR par rapport à l'année précédente s'explique par le fait qu'en 2010 de nombreux recrutements ont été effectués.

3.4 Résultat financier

Le résultat financier est en recul de 1.793 KEUR par rapport à l'année précédente et s'élève à 2.180 KEUR. Cela provient essentiellement de distributions moindres et de charges d'intérêts légèrement en hausse.

Les produits de participations qui se chiffrent à 1.350 KEUR résultent des distributions des sociétés espagnoles de parcs éoliens La Carracha et Plana de Jarreta (458 KEUR), de la centrale hydraulique italienne Hydroel (270 KEUR) et des projets d'infrastructure (491 KEUR). Par rapport à l'année précédente, les produits d'intérêts sont légèrement en hausse de 355 KEUR à 1.363 KEUR. Les produits d'intérêts générés par les financements relais pendant le développement de projets y ont fortement contribué – à côté des produits d'intérêts des sociétés productrices d'électricité.

Les charges d'intérêts d'un montant de 534 KEUR sont liées au prêt de l'associé et aux lignes de crédit en compte courant.

3.5 Résultat de l'activité courante

Le résultat de l'activité courante de 6.174 KEUR est à nouveau nettement supérieur à celui de l'année précédente.

3.6 Bénéfice de l'exercice

Le bénéfice de l'exercice s'établit à 6.253 KEUR. Au titre de l'exercice 2010, des remboursements d'impôts d'approximativement 79 KEUR sont prévus.

3.7 Constitution de réserves

Le bénéfice de l'exercice sera affecté à la réserve légale (313 KEUR) et autres réserves (5.303 KEUR). La constitution d'autres réserves prélevées sur le bénéfice suit les dispositions prévues dans les statuts de RENERCO. Le bénéfice distribuable d'un montant de 637 KEUR est disponible pour le paiement de dividendes.

C Risques de l'évolution future

Les risques de l'évolution future doivent être considérés en fonction des Pôles d'activité (Développement de projets, Prestations de services, Participations) et des différentes filières (éolienne, solaire, géothermie). Au-delà de ces risques, il faut considérer les risques d'ordre général.

1 Risques spécifiques de l'activité des pôles

1.1 Risques du Pôle Développement de projets

Les risques du pôle d'activité Développement de projets résident dans l'acquisition de sites appropriés, dans l'approvisionnement en composants nécessaires à la réalisation et dans la vente des projets dont le développement est terminé. Il s'ajoute à ces facteurs le risque de ne pas trouver de financements attractifs pour les projets, ce qui exige alors un emploi de capital nettement plus important.

Disposer de sites appropriés pour les projets est un élément fondamental pour l'activité de développement de projets en Energies Renouvelables. Tandis qu'en Allemagne le nombre des sites attrayants diminue, il existe à l'étranger, dans les pays européens, un fort potentiel, le développement du marché n'y étant pas aussi avancé.

Pour les composants, il y a des risques tant au niveau des prix que de la disponibilité. C'est surtout dans les phases de forte croissance, ou de concurrence renforcée ou d'excédent de demande régionale que les prix des composants peuvent augmenter ou ne pas baisser comme cela était attendu (par ex. dans le domaine solaire), ce qui peut porter atteinte à la rentabilité des projets. Par ailleurs, lorsque des quantités relativement faibles sont demandées, le risque existe que les constructeurs de composants ou les détaillants ne tiennent pas compte de cette demande, ce qui entraîne des retards ou même l'arrêt du développement

de projet. Pour être sûr d'avoir les composants nécessaires, il faudrait acheter en plus grandes quantités, par exemple en concluant des contrats cadre. Cette solution comprend cependant un danger: les quantités qui ne sont pas tout de suite utilisées pour la construction de projets peuvent être soumises, lorsque les prix baissent, à une perte de valeur et des frais supplémentaires peuvent être causés par le transport, le stockage et l'immobilisation de capital.

Un risque supplémentaire réside dans le fait que des projets dont le développement est terminé ne puissent être financés. Le dénouement des projets ne serait alors possible qu'en faisant appel aux capitaux propres. Toutefois, même en période de crise économique en 2008/2009, il s'est avéré qu'en respectant certaines conditions, un financement a toujours pu être mis en place.

Les projets dont la réalisation est terminée sont cédés ou temporairement pris en portefeuille. Le fait de les prendre temporairement en portefeuille neutralise le risque de ne pas trouver d'acheteur à court terme ou de devoir faire des concessions au niveau du prix. Par contre, la mise en portefeuille constitue une immobilisation du capital qui ne rentrera que lors de distributions ou de prélèvements.

Les modifications imprévisibles du cadre juridique dans les pays européens doivent être considérées comme un risque important. Bien que les états membres soient tenus au développement des Energies Renouvelables, l'expérience a montré dans le passé que des changements de politique rapidement mis à exécution en ce qui concerne la promotion des Energies Renouvelables menaçaient la sécurité de la planification et de l'investissement et pouvaient même causer un préjudice économique. Des pays qui à première vue sont politiquement dignes de confiance tels que l'Allemagne et la France, n'ont pas été épargnés par ces développements : l'amendement de la loi sur les Energies Renouvelables [EEG] en 2010 n'a pas laissé aux développeurs

de projets dans le secteur photovoltaïque suffisamment de temps pour s'adapter aux nouvelles données du marché et n'a pas tenu compte du fait que les prix de rachat de l'électricité élevés dans les pays voisins allait provoquer un réajustement du marché pour les prix des modules qui n'était pas vraiment prévu. Le marché des projets au sol a de ce fait été pratiquement paralysé dans la deuxième moitié de l'année 2010. Une entreprise ne peut faire face à un tel risque que si elle dispose d'une base solide pouvant faire appel à différentes sources d'énergie et non limitée au plan régional.

1.2 Risques du Pôle d'activité Prestations de services

Les risques de ce pôle d'activité sont comparativement relativement faibles, les structures de contrats reposant sur le long terme pour les mandats de conseil et de suivi de la clientèle. L'existence dans la plupart des contrats d'une clause de rémunération minimum, même pour les modèles à rémunération variable (par ex. en fonction de l'énergie produite par un parc éolien) donne à RENERCO une sécurité quant à la couverture des charges de chaque mandat. Les sociétés de projets qui se trouvent en difficultés de paiement constituent un risque fondamental qui peut amener RENERCO à résilier une relation contractuelle à long terme ou à renoncer à une partie de la rémunération.

1.3 Risque du Pôle Production d'énergie

Les risques du Pôle Production d'énergie sont relativement faibles. Le risque principal se situe au niveau des conditions météorologiques (quantité de vent, ensoleillement) et de la disponibilité des installations.

Les conditions météorologiques peuvent être relativement bien anticipées sur la base d'expertises à long terme en ce qui concerne leur impact sur les produits des projets. Malgré tout, des divergences positives aussi bien

que négatives peuvent se révéler par rapport à une année moyenne. En ce qui concerne le vent, elles peuvent atteindre 15-20 % et pour le secteur solaire au maximum 5 %. Pour l'année 2010 par exemple, les quantités de vent en Allemagne ont été environ 14 % en dessous du chiffre prévu. Il est toutefois relativement facile de planifier les besoins et les rentrées de fonds des participations du fait que les opérations peuvent s'anticiper à moyen terme et se déroulent de manière similaire. Les modèles de rémunération fixe y contribuent fortement (comme la loi sur les Energies Renouvelables [EEG]) ainsi que les contrats à long terme avec des partenaires des différentes sociétés (par ex. baux, entretien etc.). La diversification des risques s'accroît en investissant dans différentes sources d'énergie et différentes régions.

La disponibilité des installations est fonction de la fiabilité technique des composants et de la rapidité du service de maintenance et d'entretien. Le choix de composants ayant fait leurs preuves et émanant de constructeurs de bonne réputation fait baisser substantiellement le risque de dommages techniques. En concluant des contrats de service-entretien complet on peut être assuré que les travaux d'entretien et de réparation seront effectués dans des délais bien déterminés.

2 Risques spécifiques des filières

2.1 Filière éolienne

Dans la filière éolienne, la plus grande insécurité vient des prix des installations et de leur disponibilité. Outre le fait que l'on puisse se trouver en présence d'un marché vendeur, ce sont les prix des matières premières (par ex. acier, cuivre) qui sont grandement responsables des augmentations de prix des installations. En 2010, la situation sur le marché est restée favorable. Les délais de livraison pour les installations éoliennes sont actuellement stabilisés autour de 12 mois. En ce qui concerne les prix, il n'y a pas lieu de supposer que les prix augmenteront de manière significative.

La tendance au repli du marché éolien en Allemagne pour les capacités nouvellement installées, constitue un risque supplémentaire. Pour cette raison, un engagement accru dans les pays européens et le secteur Repowering est nécessaire. La délocalisation des activités de projets sur d'autres pays européens renferme des risques spécifiques à chaque pays. Outre les risques politico-juridiques, il convient de souligner, dans ce contexte, la dépendance par rapport aux partenaires locaux ainsi que les procédures d'obtention d'autorisation inconues et longues.

2.2 Filière solaire

Dans la filière solaire, le plus grand risque actuellement est l'évolution des conditions juridiques pour les tarifs d'achat. Les coupes décidées par l'amendement de la loi sur les Energies Renouvelables [EEG] en Allemagne, l'ajustement des conditions de promotion en France et en Italie ont conduit à un blocage de fait, même s'il n'est que temporaire, du marché pour le développement des projets en surfaces libres. Même si en contrepartie, il est percevable que les prix des modules et composants vont continuer à baisser fortement au cours de l'année 2011, les entrepôts des fabricants de composants étant pleins, il faudra du temps pour que la reprise du développement et de la réalisation de projets actuellement en attente redevienne rentable. Les coûts de maintien des structures nécessaires pendant ce temps ne sont pas négligeables.

La forte baisse des prix des composants ne présente pas seulement l'intérêt que les projets pourraient redevenir rentables, mais ont également pour conséquence que les composants déjà achetés sont soumis à la pression de la dépréciation. Les conditions de marché ne permettent une revente à court terme sur le marché que dans un cadre limité.

Si l'on fait le bilan et pour faire face à l'évolution actuelle dans la filière solaire, on ne peut que se focaliser sur des régions offrant des conditions

météorologiques plus favorables comme par exemple l'Italie, l'Espagne ainsi que la Grèce et concentrer les activités davantage sur les toitures et les terrains déjà utilisés (surfaces en réutilisation et industrielles). Ces mesures ne peuvent toutefois à elles seules pas combler les vides à court terme.

2.3 Filière géothermie

Dans la filière géothermie, le risque existe que le capital investi pour les forages et la construction de la centrale ne soit pas remboursé ou du moins pas complètement. Les risques de forage et de ressources géologiques n'existent plus dans le cas des deux doublets de forage réalisés à Dürrenhaar et Kirchstockach. A l'heure actuelle subsistent des risques techniques pour la construction de la centrale. Ils sont cependant maîtrisables grâce à la technologie établie. On ne peut toutefois pas exclure des difficultés de démarrage.

3 Autres risques

3.1 Risque de liquidité

Les risques financiers peuvent résulter en particulier de retards dans la réalisation des projets, du financement des projets et par la suite de la cession des projets. Tandis que les retards dans la réalisation et le financement des projets exigent la mise à disposition temporaire de plus de moyens pour assurer le financement relai des coûts d'investissement, la cession tardive d'un projet implique une rentrée retardée du capital immobilisé dont on peut avoir besoin pour le développement d'autres projets. Depuis l'arrivée de la BayWa comme actionnaire principal, les moyens disponibles sont importants grâce aux lignes de crédit accordées par différentes banques et les prêts de l'associé.

3.2 Risque de change

RENERCO effectue également des opérations en dehors de la zone Euro. Il faut citer ici les développements de projets en Pologne, au Royaume-Uni et en Roumanie. Dans ce cas, il peut y avoir des risques de change. Des mesures appropriées sont mises en place lors de la structuration des projets pour y faire face et réduire le risque pour RENERCO au maximum.

Le secteur des Energies Renouvelables poursuivra la croissance de marché de ces dernières années.

D Opportunités du développement futur – Perspectives

Les Energies Renouvelables demeurent un marché d'avenir. Les événements dans la centrale nucléaire de Fukushima au Japon ont à nouveau déclenché, dans le monde entier, une controverse sociale et politique sur l'utilisation de l'énergie nucléaire pour la production d'électricité. La seule alternative écologique et durable est l'utilisation des Energies Renouvelables. Ceci vaut de la même manière pour les autres sources d'énergie conventionnelles. Le développement des Energies Renouvelables va de l'avant à grands pas, spécialement dans les pays disposant d'instruments de promotion valables comme la loi sur les Energies Renouvelables [EEG] en Allemagne. Au cours des années passées, le développement technique a permis de maintenir une rentabilité au moins constante des projets, en dépit de tarifs d'achat en baisse. Dans le secteur éolien, on note une évolution vers des hauteurs de moyeu de 130-140 m et une puissance des éoliennes entre 5 et 6 MW. Dans le secteur photovoltaïque, on se rapproche d'un rendement de 20 %. La Grid parity, soit la production de courant électrique à partir d'Energies Renouvelables au même prix qu'à l'achat auprès d'un opérateur, est en perspective. En ce sens, des ajustements législatifs précipités mettent en danger le développement, comme on l'a vu dernièrement dans le secteur solaire. Il n'en reste pas moins que le marché solaire reprendra son essor, car on ne peut se passer du photovoltaïque pour le mix énergétique.

L'apurement du marché dans le secteur éolien et solaire qui a débuté avec la crise économique porte atteinte aux entreprises qui n'ont pas de concept d'activité durable, qui, dans le passé, ont connu une croissance trop forte et trop rapide ou qui à une époque où l'environnement économique était plus favorable, travaillaient à la limite de la rentabilité. Ceci s'est aggravé en 2010 du fait de l'effondrement du marché dans le secteur solaire. Bien qu'elle soit elle-même concernée, la société RENERCO considère que c'est une évolution positive dans la mesure où le secteur fait preuve d'un professionnalisme croissant. Il pourrait également en ressortir

d'intéressantes options pour l'acquisition de projets ou d'entreprises.

Si l'on tient compte des développements actuels, on peut prévoir pour le secteur des Energies Renouvelables que la croissance du marché telle qu'on l'a connue au cours des dernières années, se maintiendra. La demande d'installations d'Energies Renouvelables aura cependant tendance à se déplacer géographiquement. Des marchés tels que le Royaume-Uni ou les Etats-Unis qui, dans le passé, n'ont pas joué de rôle de premier rang dans ce secteur, prendront de plus en plus d'importance. Etant donné que RENERCO dispose d'un grand réseau sur toute l'Europe pour acquérir et céder des projets, elle a de bonnes chances de profiter de cette tendance. Les installations développées et construites par RENERCO sont achetées par des investisseurs institutionnels, industriels et privés selon la taille et le pays. On constate que les espérances en termes de rentabilité augmentent un peu, mais les projets bien structurés offerts par des professionnels obtiendront à l'avenir des prix attractifs. Pour les projets éoliens en particulier, des aspects tels que prix concurrentiel et option de Repowering joueront un rôle important pour la valorisation. Ainsi RENERCO a toutes les options

pour acquérir des projets à différents stades, de pour les céder ou éventuellement pour les intégrer de manière ciblée dans son portefeuille.

La filière Prestations de Services est traditionnellement peu touchée par les fluctuations du marché en raison des contrats établis à long terme. Dans le domaine du conseil technique, la demande devrait augmenter en raison de l'augmentation des transactions.

Le changement d'associé majoritaire a eu un effet bénéfique sur le développement des affaires de RENERCO. Les prêts consentis par l'associé en quantité suffisante, ainsi que les financements offerts à l'entreprise, le renforcement des effectifs et le savoir faire de l'entreprise permettront à RENERCO également dans les années à venir de réaliser plus de projets que cela n'était possible dans le passé, grâce à sa solidité financière et ses performances opérationnelles. Dans un environnement demeurant positif, RENERCO dégagera pour les deux années à venir un résultat de l'ordre de celui de l'année 2010, malgré une importante activité d'investissement dans tous les domaines et une internationalisation. L'évolution du chiffre d'affaires des années prochaines dépendra surtout de la possibilité de traiter à l'avenir



Installation sur toit, Bergsionschule (Allemagne)



Forage Double à Kirchstockach (Allemagne)

les opérations par le biais des sociétés locales comme RENERCO Energies SAS (France). La société RENERCO elle-même réalisera un chiffre d'affaires plus faible que les sociétés locales, mais profitera davantage des produits de participations ou de produits de cession de sociétés de projets avec des projets étrangers. Compte tenu du fait que des débuts de développement de projet sont bien avancés en Allemagne et sont menés de l'avant, le chiffre d'affaires de RENERCO se situera entre celui de 2009 et de 2010.

Outre les ambitions de croissance de RENERCO par la poursuite de l'internationalisation et le développement des Pôles d'activité existants, il est possible de se développer de manière verticale dans d'autres marchés et filières. Pour la filière éolienne, on se concentrera sur des prestations de service et entretien professionnels, tandis que dans la filière solaire l'intégration aux systèmes jusqu'aux composants séparés sera menée de l'avant. Cette large approche des affaires apportera à RENERCO une plus grande stabilité face aux crises et aux différents risques pays. Plus RENERCO prendra de l'ampleur, plus elle gagnera en importance sur le marché.

Le cours de l'action RENERCO a connu un développement positif en 2010 et se situe actuellement autour de 2,50 Euro par action. La distribution de dividendes pour l'exercice 2010 devrait permettre aux actionnaires d'avoir leur part dans cette évolution positive. Il est prévu de poursuivre ce développement et c'est possible à condition que l'environnement politique dans les marchés principaux de RENERCO ne change pas de manière brutale, comme cela a été le cas dans le secteur solaire en dernier lieu.

E Rapport de dépendance

Conformément à l'article 17 de la loi allemande sur les sociétés par actions [AktG], existe entre RENERCO et la BayWa r.e GmbH, Munich, (depuis le 16.12.2009) une relation de dépendance. En conséquence et conformément aux dispositions de l'article 312 AktG, un rapport de dépendance a été établi qui comprend la déclaration finale suivante : Nous déclarons que RENERCO Renewable Energy Concepts AG selon les circonstances dont elle avait connaissance au moment où elle a effectué des actes juridiques a pris ou s'est abstenue de prendre des mesures, a reçu pour chaque acte juridique une contrepartie adéquate et n'a pas subi de préjudice pour avoir pris ou s'être abstenue de prendre ces mesures. Il n'y pas eu de préjudice constaté à partir des affaires étant soumises à une obligation de rapport. Aucune mesure n'a été prise ou omise à la demande ou dans l'intérêt des sociétés liées ou de contrôle.

Munich le 31 mars 2011

RENERCO Renewable Energy Concepts AG



Matthias Taft
Porte-parole du
Comité Directeur



Klaus Kaiser
Comité Directeur

Les sources
d'Énergies Renouvelables
sont inépuisables.



Comptes annuels

Bilan

ACTIF	Euro	2010 Euro	2009 Euro
A. Actif immobilisé			
I. Immobilisations incorporelles			
Logiciels		57.620,00	27.836,00
II. Immobilisations corporelles			
1. Installations, agencements et aménagements		279.210,00	257.904,00
III. Immobilisations financières			
1. Parts dans les entreprises liées	15.555.187,64		9.206.097,08
2. Prêts à des entreprises liées	4.165.441,07		8.758.156,59
3. Participations	3.628.393,70		3.791.877,74
4. Prêts à des entreprises apparentées	29.622.893,01		17.842.181,44
5. Autres prêts	4.860.000,00		75.500,00
		57.831.915,42	39.673.812,85
B. Actif circulant			
I. Stocks			
1. Matières premières et autres approvisionnements	2.307.443,85		18.434,50
2. Projets en cours	7.110.068,48		5.958.611,48
3. Avances et acomptes versés	3.128.253,87		0,00
		12.545.766,20	5.977.045,98
II. Créances et autres éléments d'actif			
1. Créances résultant de ventes et de prestations de services	1.324.956,58		1.225.735,78
2. Créances sur les entreprises liées	7.013.966,47		3.360.941,26
3. Créances sur les entreprises apparentées	3.438.555,49		541.649,81
4. Autres éléments d'actif	3.060.377,96		1.467.321,15
		14.837.856,50	6.595.648,00
III. Caisses, Avoirs en banques		1.469.047,49	1.935.221,59
C. Poste de régularisation		213.684,00	16.147,33
D. Impôts différés actif		291.000,00	0,00
Autres éléments d'actif		1.836,00	0,00
Total Actif		87.527.935,61	54.483.615,75

PASSIF	Euro	2010 Euro	2009 Euro
A. Capitaux propres			
I. Capital souscrit		31.852.485,00	31.852.485,00
II. Réserve ayant un caractère de capital		1.305.928,01	1.305.928,01
III. Réserves prélevées sur les bénéfices			
1. Réserve légale	724.135,18		411.475,16
2. Autres réserves prélevées sur les bénéfices	12.574.215,89		7.180.978,21
		13.298.351,07	7.592.453,37
IV. Bénéfice		637.049,70	637.049,70
B. Provisions pour risques et charges			
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	58.831,00		39.426,00
2. Provisions pour impôts	0,00		216.544,50
3. Autres provisions	2.654.231,92		3.816.446,00
		2.713.062,92	4.072.416,50
C. Dettes			
1. Dettes auprès d'établissements financiers	2.842.280,17		0,00
2. Acomptes reçus sur commandes	2.229.064,00		3.577.050,00
3. Dettes sur achats de biens et prestations de services	1.799.068,95		841.880,16
4. Dettes envers des entreprises liées	30.145.209,49		3.606.941,35
5. Dettes envers des entreprises apparentées	0,00		1.168,00
6. Dettes diverses dont envers des entreprises apparentées EUR 527,09	680.436,30		996.243,66
		37.696.058,91	9.023.283,17
D. Poste de régularisation		25.000,00	0,00
Total Passif		87.527.935,61	54.483.615,75

Compte de résultat

Pour la période du 1 Janvier au 31 Décembre 2010

1. Chiffre d'affaires

2. Variation des stocks et produits et d'en-cours

3. Production globale

4. Autres produits d'exploitation

5. Coût des achats consommés

a) Coûts des matières premières et autres approvisionnements

b) Coûts des achats de prestations de services

6. Charges de personnel

a) Salaires et appointements

b) Charges de sécurité sociale, de prévoyance-vieillesse et assistance

7. Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation

a) des immobilisations incorporelles de l'actif immobilisé et des immobilisations corporelles

b) d'éléments de l'actif circulant, dans la mesure où ils dépassent les amortissements usuels dans une société de capitaux

8. Autres charges d'exploitation

9. Produits de participations

dont d'entreprises liées EUR 401.774,73 (E-1 arrondi EUR 400.500)

10. Autres intérêts et produits assimilés

dont d'entreprises liées EUR 102.507,29 (E-1 arrondi EUR 405.780)

11. Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers

12. Intérêts et charges similaires

13. Résultat de l'activité courante

14. Impôts et taxes sur le revenu et les bénéfices

dont d'impôts différés EUR -240.000,00 (E-1 EUR 0)

15. Autres impôts et taxes

16. Bénéfice de l'exercice

17. Affectation aux réserves

a) réserve légale

b) réserves prélevées sur le bénéfice

18. Bénéfice

	Euro	2010 Euro	2009 Euro
		41.701.115,48	18.197.025,32
		1.151.457,00	3.713.802,86
		42.852.572,48	21.910.828,18
		6.428.016,15	2.763.263,39
	31.997.114,86		12.886.047,29
	5.878.509,77		4.873.247,13
	37.875.624,63		17.759.294,42
	4.794.981,69		4.034.647,79
	610.955,90		471.326,35
	5.405.937,59		4.505.974,14
	141.247,48		114.137,85
	0,00		975.046,00
	141.247,48		1.089.183,85
	1.847.835,26		1.427.263,87
	1.350.471,32		3.083.466,74
	1.363.363,67		1.007.719,81
	15.679,11		35.056,27
	533.555,54		118.473,37
	6.174.544,01		3.830.032,20
	-79.706,34		33.061,82
	1.050,00		2.398,67
	-78.656,34		35.460,49
	6.253.200,35		3.794.571,71
	312.660,02		189.728,59
	5.303.490,63		2.967.793,42
	5.616.150,65		3.157.522,01
	637.049,70		637.049,70

Energies Renouvelables,
synonymes de
mouvement et de force
– pour la sécurité
de notre avenir.



Annexe

1. Comptabilisation et évaluation

Les comptes annuels de la société ont été établis selon les principes de comptabilisation et d'évaluation du Code de commerce allemand [HGB] dans la version de la loi sur la modernisation du droit comptable [BilMoG]), en respectant les dispositions de la loi [allemande] sur les sociétés par actions [Aktiengesetz], ainsi que les réglementations stipulées dans les statuts. Les dispositions modifiées ont été appliquées pour la première fois à l'exercice 2010. Lors de cette première application pour l'établissement des comptes annuels selon BilMoG, les chiffres correspondants de l'année précédente n'ont pas été retraités, par référence à l'option existant à l'article 67 alinéa 8, phrase 2 de la loi d'introduction au Code de commerce allemand [EGHGB]. Die RENERCO Renewable Energy Concepts AG (ci-après RENERCO AG) est une grande société de capitaux au sens de l'article 267 du HGB.

Les **Immobilisations corporelles** ainsi que les **logiciels** ont été constatés aux coûts d'acquisition, diminués des amortissements réguliers. Les amortissements ont été calculés en fonction de la durée d'utilisation habituelle dans l'entreprise.

Sous **Immobilisations financières** ont été constatées les parts dans les entreprises liées et les participations dans d'autres entreprises, ainsi que les prêts à long terme. Les prêts à long terme comprennent également, du moins partiellement, les intérêts capitalisés. Les autres créances d'intérêts correspondant à ces prêts, ainsi que les prêts à court terme sont saisis à l'actif circulant. Les immobilisations financières ont été constatées aux coûts d'acquisition ou à leur juste valeur à la date de clôture du bilan, si elle est inférieure.

Les projets sont enregistrés comme services **en cours**. L'évaluation des services en cours se fait aux coûts de production, diminués de diverses déductions. Les coûts de production

comprennent outre les coûts individuels, également une part appropriée des frais généraux. Pour l'évaluation des projets, la méthode utilisée au 31.12.2008 a été conservée. Les déductions sont faites de manière forfaitaire en fonction de l'avancement du projet et sont ensuite réexaminées projet par projet et le cas échéant adaptées.

Les **Créances** et **Autres éléments d'actif** ont été saisis à la valeur nominale ou à leur juste valeur à la date de clôture du bilan, si celle-ci est inférieure.

Les **Disponibilités** sont entrées au bilan à leur valeur nominale.

Le **Poste de régularisation actif** contient les dépenses avant la date de clôture du bilan pour autant qu'elles constituent une charge pour une période déterminée après cette date.

Des **Impôts différés** ont été enregistrés pour les différences entre bilan commercial et bilan fiscal qui s'inversent probablement à l'avenir, dans la mesure où cela est autorisé à l'article 274 du HGB. Conformément à l'option prévue à l'article 274 al. 1, phrase 3 du HGB, les impôts différés sont présentés en position nette.

Les **Engagements de retraites** ont été valorisés selon la méthode de la valeur partielle sur la base de principes actuariels, en appliquant un taux d'actualisation de 5,15 % p.a. et déterminés en utilisant les tableaux de référence 2005 G du Prof. Dr. Klaus Heubeck, publiés en 2006.

Les **Autres provisions** ont été constituées dans la mesure nécessaire selon l'appréciation du commerçant avisé et tiennent compte de toutes les dettes incertaines et des risques identifiés. Les provisions d'une durée de plus d'un an ont été actualisées au taux correspondant à la durée fixé par la Bundesbank.

Les **Dettes** sont saisis à leur valeur de remboursement.

Le **Compte de Résultat** est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Le chiffre d'affaires est comptabilisé une fois la prestation effectuée ou la cession des sociétés de projets réalisée après transfert des opportunités et risques.

2. Explications relatives aux différents postes du bilan

La variation des différents postes de l'**Actif immobilisé**, y compris l'information relative aux dotations aux amortissements de l'exercice est présentée dans le tableau de variation de l'actif immobilisé qui est joint. Au cours de l'exercice, il a été procédé à des amortissements sur les immobilisations financières pour un montant de 15.679 EUR et des pertes d'un montant de 15.600 EUR correspondant à des cessions d'actifs ont été réalisées.

Les **Créances sur les sociétés liées** ont été comptabilisées pour un montant de 7.013.966 EUR. Elles comprennent des créances résultant de ventes de biens et services d'un montant de 4.940.820 EUR, des créances d'intérêts d'un montant de 936.739 EUR, ainsi que des créances provenant de prêts accordés à court terme d'un montant de 1.136.407 EUR dont la durée résiduelle est d'un an maximum.

Les **Créances sur les sociétés apparentées** ont été comptabilisées pour un montant de 3.438.556 EUR, elles comprennent des créances d'intérêts d'un montant de 2.430.090 EUR, des créances provenant de ventes de biens et services d'un montant de 781.392 EUR, ainsi que des prêts à court terme d'un montant de 227.074 EUR dont la durée résiduelle est d'un an maximum. Les provisions pour dépréciation de l'année précédente d'un montant de 975.046 EUR ont été reprises, n'ayant plus de raison d'être.

Les **Autres éléments de l'actif** d'un montant de 3.060.378 EUR sont pour l'essentiel les éléments suivants : un montant de 260.000 EUR correspondant à la retenue convenue sur le

prix d'achat dans le cadre de la vente des parts en commandite de la société Windpark Selmsdorf-Sülsdorf GmbH & Co. KG, un montant de 700.000 EUR correspondant à la retenue convenue sur le prix d'achat de la société Hydroel S.r.l., un montant de 58.104 EUR correspondant à une créance sur la société Rouy-le-Petit S. à r.l. , des créances de précompte d'impôts d'un montant de 875.883 EUR et des droits à la restitution d'impôts sur les sociétés d'un montant de 1.114.000 EUR.

Au **Poste de régularisation actif** ont été constatés à l'actif entre autres les frais correspondant aux frais pour l'amélioration de l'équipement SDL du parc éolien de Selmsdorf I (203.693 EUR), le loyer et les charges payés d'avance pour le mois de janvier 2011 pour les bureaux Nussbaumstrasse (4.022 EUR), ainsi que les frais pour la gestion des actions qui sont imputables à l'année 2011 (4.500 EUR).

Les **Impôts différés actifs** (291 KEUR) résultent en grande partie des reports de pertes fiscales non utilisés sur la taxe professionnelle (245 KEUR). L'évaluation des reports de pertes imputables sur les cinq années à venir est calculée sur la base du taux applicable de taxe professionnelle pour l'exercice soit 17,15 %.

Le **Capital social** totalement libéré reste inchangé et se monte à 31.852.485 EUR. Il est réparti en 31.852.485 actions nominatives sans valeur nominale. La prime résultant de l'émission de nouvelles actions lors de l'augmentation de capital décidée et réalisée le 18.12.2006 (prix de souscription des nouvelles actions : 1,01 EUR : valeur nominale : 1,00 EUR) obtenue au-dessus du montant nominal (105.928 EUR) est constatée au poste **Réserves ayant un caractère de capital**.

Depuis le 16.12.2009, la majorité des actions est détenue par la BayWa r.e GmbH, dont le siège social est à Munich (Registre du commerce B 160344/Tribunal d'instance de Munich).

L'agio résultant de la fusion réalisée en 2003, soit la différence entre le total des valeurs

comptables de l'actif net repris du prédécesseur au droit et le capital souscrit (1.200.000 EUR) est également constaté sous le poste **Réserves ayant un caractère de capital**. La procédure d'arbitrage intentée par des actionnaires du prédécesseur au droit contre le contrat de fusion et spécialement contre le taux d'échange, s'est terminée en milieu d'année 2005 par un règlement à l'amiable extrajudiciaire. Les paiements complémentaires constituent une réduction a posteriori de l'agio résultant de la fusion. Le règlement de ces paiements complémentaires était exigible au 30.06.2006.

Par résolution du 27.07.2007, il a été décidé de constituer un **Capital autorisé**. En vertu de cette résolution, le Comité Directeur a reçu pouvoir d'augmenter, sur autorisation du Conseil d'Administration, le capital social d'ici au 26.12.2012, en une ou plusieurs fois, au total d'un montant maximum de 15.926.000 EUR. En 2010, il n'a été procédé à aucune augmentation de capital.

Au 31.12.2010, un montant de 312.660 EUR (5 % du bénéfice de l'exercice) a été affecté à la **Réserve légale**, conformément à l'article 150 al. 2 de la loi sur les sociétés par actions [AktG]. La réserve légale est désormais dotée à hauteur de 724.135 EUR.

Conformément à l'article 21 des statuts, les **Autres réserves prélevées sur les bénéfices** ont été augmentées de 5.303.491 EUR. Le montant affecté correspond au bénéfice de l'exercice diminué du montant affecté à la réserve légale et du montant prévu pour être distribué.

En vertu de l'article 268 al. 8 du HGB, les capitaux propres fondamentalement disponibles sont soumis à un **Blocage de distribution** à concurrence du montant des impôts différés entrés à l'actif (291 KEUR).

Les **Provisions pour retraites** ont été évaluées selon une méthode actuarielle reconnue à 58.831 EUR. Les produits résultant de la reprise

de provisions pour retraites (39 KEUR) du fait de la première application des dispositions de la loi sur la modernisation du droit comptable [BilMoG], ont été directement rapportés aux réserves prélevées sur les bénéficiaires.

Il n'a pas été constitué de **Provisions pour impôts** dans la mesure où il n'existait aucune obligation. Etant donné que des acomptes importants avaient été payés, il subsiste un avoir au titre de l'impôt sur les sociétés pour l'année 2009 d'un montant de 612.000 EUR et de 486.000 EUR pour 2010. Ces montants sont constatés en autres éléments d'actif.

Les **Autres provisions** se rapportent essentiellement aux frais de personnel (1.286.200 EUR) et aux achats de services pour les projets (1.095.532 EUR).

Les **Dettes envers les sociétés liées** d'un montant de 30.145.210 EUR correspondent en grande partie à un prêt accordé par la BayWa r.e GmbH (28.820.815 EUR) et aux intérêts qui s'y rapportent (178.900 EUR), ainsi qu'à des prélèvements effectués sur la société Windpark Wegeleben GmbH & Co. KG (537.633 EUR) et sur la société Umspannwerk Gürtelkopf GmbH & Co. KG (598.791 EUR).

Les **Autres dettes** d'un montant de 680 KEUR comprennent des dettes relatives aux salaires et aux taxes d'église d'un montant de 76 KEUR et des dettes dans le cadre de la protection sociale d'un montant de 1 KEUR.

Le **Prêt consenti par l'associé** BayWa r.e GmbH est à échéance du 31.12.2011. Toutes les autres créances et dettes de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent ont une durée résiduelle d'un an maximum.

3. Explications relatives aux différents postes du compte de résultat

Le **Chiffre d'affaires** réalisé au cours de l'année 2010 d'un montant total de 41.701.115 EUR se répartit comme présenté dans les tableaux ci-dessous par secteur et région :

Pays	en %	CA en EUR
Allemagne	51	21.258.196
France	35	14.560.808
Autriche	13	5.434.871
Espagne	1	267.368
Italie	0	137.666
Autres	0	42.206

Filière	en %	CA en EUR
Eolienne	67	28.119.057
Solaire	31	13.088.893
Géothermie	1	239.695
Autres	1	253.470

Pôles	en %	CA en EUR
Développement de projets (y compris modules négociés)	93	38.846.029
Services	7	2.854.086
Autres	0	1.000

Pour l'exercice sous revue, **les Charges pour l'audit des comptes annuels** se sont élevées à 40.340 EUR. Etant donné que la provision constituée au cours de l'année précédente s'était révélée trop faible, un montant supplémentaire de 13.340 EUR a été pris en compte sur l'année écoulée au titre des services d'audit des comptes annuels.

Les **Charges hors période** d'un montant de 25.509 EUR contiennent essentiellement des droits de licence pour l'année 2009 (6.630 EUR), des paiements supplémentaires résultant des précomptes de TVA non reconnus (6.984 EUR) ainsi que de frais de téléphone (3.678 EUR).

Les autres produits d'exploitation comprennent des **Produits hors période** d'un montant de 11.596 EUR générés en grande partie par la correction apportée aux dettes de prévoyance vieillesse.

Les **Impôts sur les bénéfices** et le revenu ne diminuent pas le résultat de l'activité courante.

Les **Intérêts et charges similaires** comprennent 11 KEUR correspondant à l'actualisation des provisions pour des factures non réglées, ainsi que 3 KEUR pour l'actualisation des provisions pour retraites.

Dans les **Impôts sur le bénéfice et le revenu** sont compris 240 KEUR correspondant à la comptabilisation d'impôts différés.

4. Autres informations

Le nombre moyen d'employés pendant l'exercice considéré (Comité Directeur et employés en congé parental non compris) s'élevait à 57,4. Le personnel intérimaire est compris dans ce chiffre.

Au 31.12.2010 69 personnes (Comité Directeur et employés en congé parental non compris) travaillaient chez RENERCO AG dans les secteurs suivants :

Employés par pôle d'activité	en %	Nombre
Développement de projets	41	28
Prestations de services	22	15
Administration (11 intérimaires compris)	37	26
Total		69



Parc éolien de Selmsdorf (Allemagne) - Feu de balisage

Portefeuille de participations	Part de capital %	Exercice	Monnaie	Capitaux propres	Bénéfice/ perte de l'exercice
BVT Technische Anlagen GmbH & Co. Blockheizkraftwerke KG, Munich	34,7	2010*	KEUR	93	397
Capella Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-6	-8
Celieno Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-1	-3
CRE Project S.r.l., Matera, Italie	49,0	2010*	KEUR	5.806	977
EAV Energietechnische Anlagen Verwaltungs-GmbH, Strassfurt	49,0	2009	KEUR	142	881
EEV Beteiligungs GmbH, Grünwald	49,0	2010	KEUR	13	2
Eoliennes de la Benâte S.à r.l., Strasbourg, France	100,0	2010	KEUR	-10	-4
Felis Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-1	-3
FW Kamionka Sp. Z o.o., Kamionka, Pologne	54,0**	2010*	TPLN	10	3
GEM WIND FARM 1 Ltd., Manchester, Royaume-Uni	100,0**	n.a.****	TGBP	n.a.	n.a.
GEM WIND FARM 2 Ltd., Manchester, Royaume-Uni	100,0**	n.a.****	TGBP	n.a.	n.a.
Genam Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	0	-2
HKW Cottbus Verwaltungs GmbH, Cottbus	33,3	2009	KEUR	394	638
HKW-Pool Verwaltungs-GmbH, Munich	33,3	2009	KEUR	93	744
Les Eoliennes de Saint Fraigne SAS, Strasbourg, France	24,5	2010	KEUR	3.633	-153
Livas 1 Energeiaki EPE, Kalamata, Grèce	94,0	2010*	KEUR	-317	-358
Menka Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	0	-2
Neuilly St. Front Energies SAS, Bègles, France	70,0	2010	KEUR	-142	-16
Parco Solare Citrino S.r.l., Brixen, Italie	100,0	2010*	KEUR	7	-3
ParcoSolare Eliodoro S.r.l., Brixen, Italie	100,0	2010*	KEUR	7	-3

Parco Solare Rubino S.r.l., Brixen, Italie	100,0	2010*	KEUR	7	-3
Parco Solare Smeraldo S.r.l., Brixen, Italie	100,0	2010*	KEUR	7	-3
Parco Solare Topazio S.r.l., Brixen, Italie	100,0	2010*	KEUR	7	-3
Parco Solare Zaffiro S.r.l., Brixen, Italie	100,0	2010*	KEUR	7	-3
Parque Eólico La Carracha S.L., Saragosse, Espagne	33,1	2010	KEUR	1.097	1.946
Parque Eólico Plana de Jarreta S.L., Saragosse, Espagne	32,2	2010	KEUR	572	1.387
Polaris Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-6	-8
Prokyon Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-3	-5
Pyxis Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-6	-8
RENERCO Beteiligungs GmbH, Munich	100,0	2010	KEUR	126	9
RENERCO Energies SAS, Strasbourg, France	100,0	2010	KEUR	-55	-44
RENERCO GEM 1 GmbH, Munich	100,0	2010	KEUR	24	-1
RENERCO GEM 2 GmbH, Munich	100,0	2010	KEUR	24	-1
RENERCO Sud-Est S.R.L., Bucarest, Roumanie	100,0	2010	LEV	0	0
Renewable Energy Harvest Nine GmbH & Co. KG, Grünwald	100,0	2010	KEUR	-1	-1
Saint Solis Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-1	-3
Solarpark Lepus GmbH & Co. KG, Grünwald	100,0	2010	KEUR	-2	-1
Solarpark Lupus GmbH & Co. KG, Grünwald	100,0	2010	KEUR	-1	-1
Solarpark Scorpius GmbH & Co. KG, Grünwald	100,0	2010	KEUR	-2	-1
Solarpark Taurus GmbH & Co. KG, Grünwald	100,0	2010	KEUR	-1	-1
Spica Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-8	-10

Süddeutsche Geothermie-Projekte GmbH & Co. KG, Munich	50,0	2010*	KEUR	-8.037	-1.552
Süddeutsche Geothermie-Projekte Verwaltungs GmbH, Munich	50,0	2010*	KEUR	46	1
Syrma Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	0	-2
Talita Energies SAS, Strasbourg, France	93,0	2010	KEUR	-28	-30
Tierceline Energies S.à r.l., Strasbourg, France	100,0	2010	KEUR	28	-5
Umspannwerk Gürtelkopf GmbH & Co. KG, Munich	100,0	2010	KEUR	16	40
Umspannwerk Klein Bünsdorf GmbH & Co. KG, Munich	100,0	2010	KEUR	699	-45
Ventus Vorpommern GmbH & Co. Windpark 1 KG, Munich	100,0	2010	KEUR	-4	-1
Voyennes Energies SAS, Strasbourg, France	100,0	2010	KEUR	6	-7
Wind am Speckberg GmbH, Munich	100,0	2010	KEUR	2.415	-665
Wind Park Belzyce Sp. Z o.o., Varsovie, Pologne	50,0	n.a.****	TPLN	n.a.	n.a.
Wind Park Kotla Sp. Z.o.o., Varsovie, Pologne	100,0	2009	TPLN	6	-44
Wind Park Lipnica Sp. Z o.o., Nowy Targ, Pologne	100,0	n.a.****	TPLN	n.a.	n.a.
Windpark Everswinkel GmbH & Co. KG, Grünwald	25,0	2010	KEUR	1.500	83
Windpark Everswinkel II GmbH & Co. KG, Grünwald	100,0	2010	KEUR	-2	-3
Windpark GHN GmbH & Co. KG, Grünwald	100,0	2010	KEUR	-2	-2
Windpark Kamionka GmbH, Grünwald	100,0	2010	KEUR	4.375	-5
Windpark Namborn GmbH & Co. KG, Munich	25,0	2010	KEUR	873	5
Windpark Selmsdorf II GmbH & Co. KG, Munich	100,0	2010	KEUR	-3	-1
Windpark Wegeleben GmbH & Co. KG, Munich	100,0	2010	KEUR	-1.726	-778
WP EWL Infrastruktur GmbH & Co. KG, Munich	70,0***	2010	KEUR	-11	-7

A la date de clôture, RENERCO AG est associée commanditaire des sociétés suivantes :

	Capital propre en EUR
BVT Technische Anlagen GmbH & Co. Blockheizkraftwerke KG, Munich	940.077
Renewable Energy Harvest Nine GmbH & Co. KG, Grünwald	1.000
Solarpark Lepus GmbH & Co. KG, Grünwald	100
Solarpark Lupus GmbH & Co. KG, Grünwald	100
Solarpark Scorpius GmbH & Co. KG, Grünwald	100
Solarpark Taurus GmbH & Co. KG, Grünwald	100
Süddeutsche Geothermie-Projekte GmbH & Co. KG, Haar	5.000
Umspannwerk Gürtelkopf GmbH & Co. KG, Munich	100
Umspannwerk Klein Bünsdorf GmbH & Co. KG, Munich	100
Ventus Vorpommern GmbH & Co. Windpark 1 KG, Munich	100
Windpark Everswinkel GmbH & Co. KG, Grünwald	25
Windpark Everswinkel II GmbH & Co. KG, Grünwald	100
Windpark GHN GmbH & Co. KG, Grünwald	100
Windpark Namborn GmbH & Co. KG, Munich	25
Windpark Selmsdorf II GmbH & Co. KG, Munich	100
Windpark Wegeleben GmbH & Co. KG, Munich	100
WP EWL Infrastruktur GmbH & Co. KG (vormals Ventus Vorpommern GmbH & Co. Windpark 2 KG), Munich	70

* Chiffres des comptes annuels provisoires au 31.12.2010

** Participation indirecte

*** Une participation de 30% sera conservée dans le parc éolien d'Everswinkel

**** Pas d'information disponible à ce jour pour l'exercice au 31.12.2010 en raison de la création de société fin de 2010

Affectation du bénéfice

Le Comité Directeur propose au Conseil d'administration d'affecter le bénéfice de l'exercice au 31.12.2010 d'un montant de 6.253.201 EUR de la manière suivante :

- Affectation à la réserve légale :
312.660 EUR
- Affectation aux autres réserves :
5.303.491 EUR
- Distribution aux actionnaires :
637.050 EUR
(0,02 EUR par action)

Engagements au sens de l'article 251 du HGB

Des avoirs auprès des banques d'un montant de 1.310.402 EUR ont été nantis pour couvrir des garanties de bonne exécution de contrats et garanties de bonne fin données par RENERCO en tant que promoteur de divers projets, un dépôt en garantie pour les bureaux et l'engagement de remise en état des lieux pour le projet de Speckberg.

On ne suppose pas que les garanties de bonne exécution des contrats seront appelées, dans la mesure où RENERCO honorera ses engagements.

Autres engagements financiers

A la date de clôture du bilan, d'**Autres engagements financiers** existaient sous forme d'engagements résultant du bail de location pour les bureaux Herzog-Heinrich-Strasse et Nussbaumstrasse. L'engagement au titre du bail de location pour les bureaux Herzog-Heinrich-Strasse se chiffre à 24.800 EUR mensuels.

Le bail est à échéance au 31.01.2018. L'engagement au titre du bail de location pour les locaux Nussbaumstraße se chiffre à 3.642 EUR mensuels. Ce bail est à échéance au 31.01.2011. Les contrats de location évitent une immobilisation de capital et laissent le risque lié aux investissements à la charge du propriétaire ou bailleur. Aucun risque n'est lié à ces opérations du fait que les charges que représentent les baux de location peuvent être honorées à tout moment.

Un **contrat d'offre prioritaire** a été passé le 31.01.2008 avec la société du parc solaire RENERCO Solarpark Lacerta GmbH & Co. KG, cédée en 2008 qui donne à la société le droit de faire une offre prioritaire à RENERCO AG au 01.01.2028 pour le parc solaire au prix de 1 EUR.

Au 31.12.2010, il restait encore un engagement non tenu de prise en livraison de plus de 2.995,6 kWp au titre du **contrat d'achat de 10 MWP de modules solaires**, passé le 04.02.2010 avec la société Yingli Green Energy Greece Sales GmbH. Le prix de 1,30 EUR/Wp est soumis à une clause d'ajustement en fonction de l'évolution des prix du marché. Sur la base de 1,30 EUR/Wp, cela correspondrait au maximum à un montant de 3.894.280,00 EUR pour la quantité encore à prendre en livraison. Dans l'état actuel des négociations entre RENERCO et Yingli, on peut supposer que RENERCO ne sera pas contrainte à acheter les modules.

Les prêts à C.R.E. Project S.r.l., Italie, d'un montant de 945 KEUR ne portent pas d'intérêts. En outre, il existe une **obligation de répondre aux appels de fonds** vis-à-vis de cette société découlant du contrat de financement passé avec San Paolo IMI d'un montant de 165 KEUR qui court jusqu'au remboursement total du financement de projet.

Comptes consolidés

La société est consolidée dans les comptes de la BayWa AG, Munich. Les comptes consolidés de la BayWa AG sont déposés auprès de la Deutsche Börse AG, Francfort (Bourse de Francfort); ils ont été établis selon le référentiel International Financial Reporting Standards (IFRS). La société a recours à la clause libératoire de l'article 291 en liaison avec l'article 292 du HGB et pour cette raison n'établit pas de comptes consolidés.

Conformément à l'article 2 al. 4 du décret de dispense d'établissement de comptes consolidés [KonBefrV], les différences dans les méthodes de comptabilisation, évaluation et consolidation des comptes annuels permettant la dispense par rapport au droit allemand, sont expliqués en termes de qualité :

L'évaluation des **swaps d'intérêts** des filiales se fait selon IAS 39 en liaison avec IFRS 7 à la valeur de marché qui est constatée comme élément d'actif, dette ou provision, selon les cas.

La **durée d'utilisation habituelle** des installations de production d'énergie des filiales est, selon IAS 16, comptabilisée à un chiffre plus élevé, en prévision d'une durée de vie plus longue, tandis que le HGB s'oriente sur les tableaux d'amortissements fiscaux AfA en raison du principe de prudence.



5. Organes de la société

Membres du Comité Directeur de RENERCO AG pour l'exercice sous revue :

M Matthias Florian Taft,

Porte-parole du Comité Directeur
Ingénieur diplômé et ingénieur en économie,
Steinebach am Wörthsee

M Klaus Kaiser,

MBA, Electrotechnicien, Mittelstetten

Membres du Conseil d'Administration de RENERCO AG pour l'exercice sous revue :

M Roland Schuler, Ammerbuch

Président
Membre du Directoire de la BayWa AG, Munich

M Martin Rey, Weßling

Vice-président
Gérant de Babcock & Brown GmbH, Munich

M Josef Lutz, München

Président du Directoire de la BayWa AG, Munich

Au cours de l'exercice sous revue, il a été payé 22.500 EUR de **jetons de présence**.

Munich, le 31 mars 2011

RENERCO Renewable Energy Concepts AG



Matthias Taft



Klaus Kaiser



Variation de l'actif immobilisé
Exercice 2010

	Coûts d'acquisition			31.12.2010 EUR
	01.01.2010 EUR	Acquisitions EUR	Cessions EUR	
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	80.827	51.918	0	132.745
	80.827	51.918	0	132.745
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements	513.823	140.420	0	654.243
	513.823	140.420	0	654.243
Immobilisations financières				
Parts dans les sociétés liées	12.264.347	15.206.439	8.857.348	18.613.438
Prêts aux sociétés liées	8.869.836	324.594	4.979.769	4.214.661
Participations	3.791.878	10.976	159.420	3.643.434
Prêts à des entreprises apparentées	17.842.181	11.900.592	119.880	29.622.893
Autres prêts	75.500	4.860.000	75.500	4.860.000
	42.843.742	32.302.601	14.191.917	60.954.426
	43.438.392	32.494.939	14.191.917	61.741.414

Amortissements					Valeur comptable	Valeur comptable
01.01.2010 EUR	Dotations EUR	Reprises EUR	Plus-values EUR	31.12.2010 EUR	31.12.2010 EUR	31.12.2009 EUR
52.991	22.134	0	0	75.125	57.620	27.836
52.991	22.134	0	0	75.125	57.620	27.836
255.919	119.114	0	0	375.033	279.210	257.904
255.919	119.114	0	0	375.033	279.210	257.904
3.058.250	0	0	0	3.058.250	15.555.188	9.206.097
111.679	638	0	63.097	49.220	4.165.441	8.758.157
0	15.041	0	0	15.041	3.628.393	3.791.878
0	0	0	0	0	29.622.893	17.842.181
0	0	0	0	0	4.860.000	75.500
3.169.929	15.679	0	63.097	3.122.511	57.831.915	39.673.813
3.478.839	156.927	0	63.097	3.572.669	58.168.745	39.959.553

Certification

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels – comprenant bilan, compte de résultat, ainsi qu'annexe – y compris de la comptabilité et du rapport de gestion de RENERCO Renewable Energy Concepts AG, Munich, pour l'exercice ouvert au 1er janvier et clos au 31 décembre 2010. La responsabilité de la comptabilité et de l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion, conformément aux prescriptions du droit du commerce allemand, incombe aux représentants légaux de la société. Notre tâche a consisté à émettre un jugement, fondé sur les vérifications que nous avons effectuées, sur les comptes annuels en tenant compte de la comptabilité et du rapport de gestion.

Nous avons procédé à notre audit conformément à l'article 317 du HGB, en respectant les principes allemands définis par l'Institut der Wirtschaftsprüfer „ régissant la bonne et due forme des audits. Ces principes préconisent de planifier et de réaliser l'audit de manière à avoir une assurance suffisante de découvrir des erreurs et infractions susceptibles d'avoir des répercussions graves sur les comptes établis dans le respect des principes de comptabilité régulière et de fausser la présentation de la situation patrimoniale, financière et du résultat des opérations. Lors de la définition des vérifications à effectuer, il est tenu compte de l'activité de la société, de l'environnement économique et juridique de la société ainsi que des prévisions d'erreurs potentielles. Dans le cadre de cet audit, le jugement porté sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne relatifs à la comptabilité, ainsi que sur les justificatifs des données comptables, les comptes annuels et le

rapport de gestion, repose essentiellement sur des sondages. L'audit comprend également une opinion sur le référentiel comptable appliqué et les estimations importantes formulées par les représentants légaux, ainsi qu'une appréciation d'ensemble des comptes annuels et du rapport de gestion. Nous sommes convaincus que les contrôles auxquels nous avons procédé constituent une base solide pour l'énoncé de notre opinion. Nos vérifications n'ont donné lieu à aucune objection.

Sur la base de l'audit effectué, nous sommes d'avis que les comptes annuels de la société RENERCO Renewable Energy Concepts AG, Munich, sont conformes aux prescriptions légales et donnent une image fidèle de la situation patrimoniale, financière et du résultat des opérations, tout en respectant les principes d'une comptabilité régulière. Le rapport de gestion concorde avec les comptes annuels et reflète bien, dans son ensemble, la situation de la société, ainsi que les opportunités et les risques inhérents à l'évolution future.

Munich, le 6 mai 2011

Deloitte & Touche GmbH
Wirtschaftsprüfungsgesellschaft

Götz
Commissaire
aux comptes

ppa. Mainka-Klein
Commissaire
aux comptes

Nous conseillons, développons, réalisons.
Avec compétence et fiabilité.
Avec de l'énergie nouvelle.
Efficacité, sécurité et durabilité.



RENERCO Renewable Energy Concepts AG

Herzog-Heinrich-Strasse 9
80336 Munich, Allemagne

T +49 89 383932-0
F +49 89 383932-32

energie@renerco.fr
www.renerco.fr

Registre de commerce Munich HRB 149 809
N° de TVA intracommunautaire DE 813850191

Ce rapport est une traduction du rapport de gestion allemand
qui est au point de vue légal, le document de référence.

Une entreprise de la BayWa r.e Group